

## PAR COURRIEL

Québec, le 18 juillet 2022

Objet : Demande d'accès n°2022-07-010 – Lettre de réponse

---

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 5 juillet dernier, concernant le Domaine de pommiers.

Les documents suivants sont accessibles. Il s'agit de :

1. Rapport d'inspection du 29 avril 2021, 26 pages;
2. Avis de non-conformité du 9 juillet 2021, 2 pages;
3. Rapport d'inspection du 11 mai 2022, 87 pages;
4. Avis de non-conformité du 6 juin 2022, 2 pages.

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 37, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Tamima Derhem Gosselin, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel [tamima.derhemgosselin@environnement.gouv.qc.ca](mailto:tamima.derhemgosselin@environnement.gouv.qc.ca), en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

... 2

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Chantale Bourgault

p. j. 7

**1 Identification**

Date de l'intervention : 2021-04-29	Heure de début : 12h08	Heure de fin : 16 h 02
Intervention effectuée par : Joannie Chamberland		
Accompagné par : <span style="float: right;">↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO</span>		
1	Nom : Jasmin Kroese	Fonction : inspectrice MELCC

**1.1 Demande**  SO

N° de demande : 200756819	Type de demande : Plainte à caractère environnemental
Objet de la demande : H-PL / Saint-Côme / Gestion Pomerleau Vérifier le bien-fondé de la plainte concernant des travaux en cours d'eau	

**1.2 Intervention**

N° d'intervention : 301526516	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7430-14-01-12086-01	N° de document : 402022779
But de l'intervention : H-PL / Saint-Côme / Gestion Pomerleau Vérifier le bien-fondé de la plainte concernant des travaux en cours d'eau	

**2 Lieu concerné par l'intervention** ↓↑ - +

1	Nom du lieu : Gestion Pomerleau inc.	
	Nom usuel du lieu :	
	N° du lieu : X2188276	Type de lieu : terrain sans usage précis
	Localisation du lieu : Cadastre du Québec : 6099773	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 46,262357586 -73,8339660034	

**3 Intervenant du lieu** ↓↑ - +

#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Gestion Pomerleau inc.	propriétaire	490, rang de la Rivière Sud Saint-Roch-de-l'Achigan (Québec) J0K 3H0	Y2087126	X2188276

**4 Condition météo**  SO

Description : 17 degrés, ensoleillé	<input type="checkbox"/> Précisions
-------------------------------------	-------------------------------------

**5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)** ↓↑ - +  SO

#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2 inconnus	potentiel acheteurs de futurs terrains	----
12	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	53-54	53-54	53-54
12 3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	53-54	53-54	----: 53-54
12 34	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Lucien Pomerleau	Président de Gestion Pomerleau	----
12 35	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Guillaume Coulombe	Ingénieur forestier	----
12 36	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Vincent Côté	Urbaniste, municipalité de St-Côme	----

**5.1 Mode d'identification**

But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/Identification faite auprès de : toute personne rencontré ou contacté			

**6 Plainte**  SO

Plaignant rencontré :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	Plaignant contacté :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
-----------------------	---	------------------------------	----------------------	---	------------------------------

<b>7 Photo numérique</b> <input type="checkbox"/> SO	
Nombre de photos prises sur le terrain : 28	Nombre de photos intégrées au rapport : 9
<p>Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Joannie Chamberland avec un appareil photo de type Canon Power Shot Elph 180. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.</p> <p>Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-14\chajo09\7430-14-01-12086-01\2021-04-29</p> <p>Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.</p>	

<b>7.1 Modification apportée aux photos numériques</b>	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
--	---

<b>8 Grille d'intervention annexée</b>	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
--	---

<b>9 Autre pièce annexée au rapport</b>				↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
#	Type de pièce	Numéro	Titre	
1	Carte	1	Annexe 1 Carte zone de déboisement et de remblayage, gestion Pomerleau inc.	
2	Document	2	Annexe 2 Registre foncier du gouvernement du Québec	
3	Document	3	Annexe 3 Registre des entreprises du Québec	
4	Autre	4	Annexe 4 Photo 53-54	

<b>10 Équipement utilisé</b>				↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
#	Type d'équipement	Modèle		Commentaire
1	GPS	Garmin Etrex touch 25		précision + ou - 3m
2	ruban à mesurer	Mastercraft		

<b>11 Échantillon</b>	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
-----------------------	---

<b>12 Mise en contexte</b>	<input type="checkbox"/> SO
<p>Le 2021-04-19, une plainte a été reçue à la direction régionale du CCEQ concernant un plaignant qui affirme qu'un chemin forestier a été construit littéralement dans un ruisseau qui alimente le lac à proximité. Aussi, utilisation de machinerie qui perd beaucoup d'huile. Le but de l'inspection est de vérifier si des travaux sont réalisés dans un cours d'eau et de vérifier s'il y a déversements et sols contaminés.</p>	

<b>13 Description de l'intervention</b>
<p>Le 2021-04-29, je me rends à Saint-Côme face au 50 rue des Pommiers accompagné de Jasmin Kroese, inspectrice en environnement. Nous parcourons le secteur de la zone des travaux pour déterminer la présence de milieux humides et hydriques et la présence de travaux dans ceux-ci le cas échéant. Nous constatons que les travaux semblent récents. Voici mes constats et informations recueillies :</p> <p><b>Cours d'eau</b></p> <p>1- Il y a présence d'un chemin de terre déjà existant traversant un cours d'eau et présence d'un ponceau. Le cours d'eau se situe dans un lit d'écoulement défini, naturel et il y a présence d'eau. L'eau s'écoule à faible débit. La largeur fait moins d'un mètre, le cours d'eau est de forme légèrement sinueuse. Présence de débris de coupe tombés dans le cours d'eau.</p> <p><b>Travaux</b></p> <p>1- Tout près du chemin déjà existant, je constate la présence d'un chemin forestier récent. Le chemin forestier empiète sur un tronçon du cours d'eau, c'est-à-dire que le chemin est dans le cours d'eau et que la rive du cours d'eau a été déboisée à 100%, ce qui ne respecte pas les critères d'exemption de l'article 340 du REAFIE. Selon les mesures prises dans l'Atlas géomatique avec mes points GPS, la longueur de la zone de déboisement de la rive du cours d'eau serait approximativement de <b>71m</b> de longueur. Le cours d'eau est parallèle au chemin récemment construit. (photo 238-0227) (photo 238_0221, 238_0222 et 238_217)</p> <p>2- Plus haut en amont du cours d'eau, je constate la présence d'un remblai composé de débris ligneux et de terre directement dans le cours d'eau. Le remblayage du cours d'eau semble faire office de pont. Aucun ponceau présent, les débris sont directement dans le cours d'eau. La longueur du tronçon de cours d'eau affecté est d'environ 4m. Présence de sédiments dans le cours d'eau. (photo 238_0229, 238_0231 et 238_0234)</p> <p>3- Directement après avoir traversé le chemin, plusieurs cordes de bois coupés sont empilées. Il y a présence de machineries. Aucunes personnes présentes et aucuns travaux en cours. (photo 238_0235)</p> <p>4- Je rencontre le propriétaire d'une maison d'un terrain voisin des travaux. Il me montre sur son terrain l'embouchure du cours d'eau qui se déverse dans le lac. Présence de sédiments à l'embouchure du cours d'eau dans le lac. (photo 238_0239 et 238_0242)</p> <p>5- Je n'ai pas constaté la présence d'huile dans le cours d'eau ou sur le chemin lors de l'inspection.</p>

### 13 Description de l'intervention

#### Autres informations recueillies

- Je croise deux personnes non identifiées. Ils m'expliquent qu'ils sont venus voir les futurs terrains pour un éventuel achat.
- À la fin de l'inspection, je croise **53-54** qui se situe près des travaux. Il me montre l'embouchure du cours d'eau **53-54**. J'observe la présence de sédiments sableux déposés dans le lac et dans l'embouchure du cours d'eau. Il souhaite m'envoyer des photos prises en hiver qui démontre la présence de sédiments dans l'embouchure du cours d'eau. Il me confirme que sa conjointe m'enverra les photos par courriel.

### 14 Vérification complémentaire à l'intervention

 SO

Le 2021-04-29 je consulte l'Atlas géomatique du ministère, voici mes constats :

- Le Lidar des lits d'écoulement potentiels appuie la présence d'un cours d'eau qui concorde avec les points GPS recueillis. (annexe 1)
- Le 2021-04-29 je reporte mes points GPS dans l'Atlas géomatique; je confirme que les travaux sont situés sur le lot # 6 099 773. (annexe 1)

Je consulte le Registre foncier du gouvernement du Québec. Je confirme que le propriétaire du lot # 6 099 773 est Gestion Pomerleau Inc depuis le 1987-07-15. (annexe 2)

Je consulte le Registraire des entreprises du Québec. Je confirme que le numéro de NEQ est le : 1143719566 et que monsieur Lucien Pomerleau est le président de l'entreprise. L'entreprise est encore en vigueur. (annexe 3)

Je contacte le président de Gestion Pomerleau par téléphone et l'informe de mes constats, je lui dis qu'il recevra un avis de non-conformité et lui suggère de mettre un ponceau ainsi que de reboiser la rive du cours d'eau. Il me donne les informations suivantes :

- il affirme plusieurs fois que le cours d'eau n'est pas un cours d'eau parce qu'il s'assèche pendant l'été.
- Il explique que les travaux consistent à couper du bois et faire une route dans le but de faire un développement résidentiel. Et qu'il y a une étude de marché actuel pour son développement résidentiel.
- Il explique également que le remblayage du cours d'eau fait office de chemin pour laisser passer la machinerie afin de couper le bois.
- Il affirme que la municipalité lui aurait délivré un permis.
- Il dit avoir engagé monsieur **53-54** pour s'occuper de couper le bois.

Le président de Gestion Pomerleau me contacte par téléphone. Il me confirme qu'il mettra un ponceau le plus tôt possible.

Le 2021-05-03, **53-54** m'envoie des photos par courriels qui démontrent la présence de sédiments à l'embouchure du cours d'eau dans le lac. (annexe 4)

Le 2021-05-28, l'ingénieur forestier pour Gestion Pomerleau Inc me contacte par téléphone. Il me donne les informations suivantes :

**23-24**

- Il m'explique également qu'il travaille avec un biologiste, **23-24** qui confirme également la présence d'un cours d'eau dans la zone des travaux.
- Il me confirme qu'il va m'envoyer son rapport par courriel dès qu'il sera terminé.

Le président de Gestion Pomerleau me contacte par téléphone et me donne les informations suivantes : il me confirme qu'il va finalement cesser les travaux.

Je discute par téléphone avec l'urbaniste pour la municipalité de St-Côme, il me donne les informations suivantes :

- il m'explique qu'il n'a délivré aucun permis à monsieur Pomerleau, il attend le plan de lotissement de monsieur Pomerleau.
- Il m'explique que la municipalité de St-Côme ne délivre pas de permis pour la coupe forestière.
- Il affirme que la municipalité de St-Côme souhaite suivre les critères du ministère en ce qui a trait aux règlements en lien avec les cours d'eau et les milieux humides.
- Il me dit qu'il souhaite envoyer une amende à monsieur Pomerleau, mais que les amendes de la municipalité sont très peu élevées.

### 15 Conclusion

Lors de la présente inspection, j'ai constaté les manquements suivants :

- Avoir réalisé un projet, toutes constructions ou toutes autres interventions dans des milieux humides et hydriques visés à la section V.1, sans détenir l'autorisation préalable du ministre, à savoir des travaux de remblayage en littoral d'un cours d'eau et la récolte à plus de 50% des arbres de la rive d'un cours d'eau.  
Loi sur la qualité de l'environnement, article 22 al. 1 (4)

Le bien-fondé de la plainte a été démontré. M. Lucien Pomerleau, président de Gestion Pomerleau Inc. (**QUI**) a réalisé des travaux de déboisement avec de la machinerie (**COMMENT**) dans la rive d'un cours d'eau, et en amont, le cours d'eau a été remblayé avec des débris ligneux et de la terre. (**QUOI**) Les travaux auraient commencé en fin Janvier 2021 (**QUAND**) sur un terrain privé appartenant à Gestion Pomerleau inc, sur le lot 6099773 à St-Côme. (**OÙ**) Le remblayage du cours d'eau a été effectué afin de créer un chemin pour

<b>15 Conclusion</b>
laisser passer la machinerie pour couper des arbres. Le déboisement est dans le but de la création d'un chemin pour un éventuel développement résidentiel. Le président n'a pas d'autorisation car selon lui il ne s'agissait pas d'un cours d'eau. (POURQUOI).

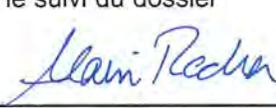
<b>16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés</b>	↓↑ - + □ SO
<b>1 Manquement :</b> Avoir réalisé un projet, toutes constructions ou toutes autres interventions dans des milieux humides et hydriques visés à la section V.1, sans détenir l'autorisation préalable du ministre, à savoir des travaux de remblayage en littoral d'un cours d'eau et la récolte à plus de 50% des arbres de la rive d'un cours d'eau <b>Référence légale :</b> Loi sur la qualité de l'environnement, article 22 al. (4)	<b>Degré de gravité des conséquences :</b> Modéré  <b>Gravité objective du manquement de catégorie :</b> B
<b>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain :</b> Aucune atteinte ou aucun risque (mineur) <b>Explication :</b> Les travaux de déboisement de la rive d'un cours d'eau et de remblayage n'a pas porté atteinte à l'être humain	
<b>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune :</b> Atteinte significative (modéré) <b>Les conséquences sont :</b> Réversibles en tout ou en partie <b>Explication :</b> Le remblayage sur une partie du cours d'eau affecte les espèces fauniques de même que les espèces floristiques présentes. La présence de débris ligneux et de terre augmente la présence de sédiments et de matière en suspension dans le cours d'eau. Le remblai bloque le passage de la faune dans le cours d'eau vers l'aval. Il est possible de reboiser la rive du cours d'eau. Il est possible d'enlever les débris ligneux et terreux qui ont été déversés dans le cours d'eau et d'y poser un ponceau .dans la zone du cours d'eau qui a été remblayé.	
<b>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché :</b> Moyennement sensible, faible superficie (mineur) <b>Explication :</b> Le déboisement pour le chemin a été effectué dans une petite superficie (environ 84 mètres) de la rive et du littoral du cours d'eau. Les travaux ont été réalisés dans un secteur à l'état naturel pour la rive et le littoral. Un lac est situé en aval.	

<b>16.1 Facteurs aggravants</b>	<input checked="" type="checkbox"/> SO
---------------------------------	--

<b>16.2 Facteurs atténuants</b>	<input checked="" type="checkbox"/> SO
---------------------------------	--

<b>17 Recommandations</b>
Je recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : Modéré Ainsi, je recommande : - d'envoyer un avis de non-conformité à Gestion Pomerleau Inc pour le manquement constaté.-  <p style="text-align: center;"><b>art 37</b></p> - planifier une inspection de suivi de manquement pour vérifier si des mesures correctives ont été apportées.

Rédigé par : Joannie Chamberland	Fonction : inspectrice
Signature : 	Date de signature : 2021-05-31

<b>18 Vérification du rapport d'intervention</b>	<input type="checkbox"/> SO
Approuvé par : Philippe Gaudet	Fonction : Chef d'équipe, secteurs hydrique agricole et pesticides
Signature : 	Date : 2021-07-07
<b>Commentaires :</b> art 37 Transmettre un avis de non-conformité art 37  <p style="text-align: center;">*****</p> Selon les circonstances particulières du dossier, assurer le suivi du dossier art 37  Alain Rochon, directeur-adjoint :  Date : 2021-07-14	



238\_0227.JPG

Image 1. Chemin de terre non récent, présence d'un ponceau (gps 007, orientation Sud).



238\_0221.JPG

Image 2. Travaux de déboisement dans la rive du cours d'eau pour la construction d'un chemin (gps 006, orientation Sud).



238\_0217.JPG

Image 3. Déboisement de la rive du cours d'eau, le lit d'écoulement passe à travers la zone des travaux (gps 004 et 005, orientation Sud).



238\_0229.JPG

Image 4. Un peu plus haut en amont, le cours d'eau se poursuit, juste à côté du remblai (gps 009, orientation Est).



238\_0231.JPG

Image 5. Remblai directement dans le cours d'eau, aucun ponceau. Le but du remblai est de faire passer la machinerie pour la coupe de bois (gps 008, orientation Ouest).



238\_0234.JPG

Image 6. Vue d'ensemble du remblai pour faire office de chemin, le cours d'eau se trouve du côté droit et gauche du remblai (gps 008, orientation Sud).



238\_0235.JPG

Image 7. Présence de machinerie et de bois coupé et empilé situé tout près du remblai (gps 010 et 011, orientation Sud).



238\_0239.JPG

Image 8. Embouchure du cours d'eau qui se déverse dans le lac, présence de sédiments (gps 012, orientation Sud).



238\_0242.JPG

Image 9. Présence de sédiments dans le lac, à l'embouchure du cours d'eau (gps 012, orientation Nord)

23-24

23-24

## Rechercher une entreprise au registre

### État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises

Renseignements en date du 2021-06-01 15:13:13

#### État des informations

##### Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1143719566
Nom	GESTION POMERLEAU INC.

##### Adresse du domicile

Adresse	490 imp. de la Rivière S Saint-Roch-de-l'Achigan (Québec) J0K3H0 Canada
---------	---

##### Adresse du domicile élu

Nom de famille	Pomerleau
Prénom	Laurent

Adresse	490 imp. de la Rivière S Saint-Roch-de-l'Achigan (Québec) J0K3H0 Canada
---------	---

##### Immatriculation

Date d'immatriculation	1995-03-16
Statut	Immatriculée
Date de mise à jour du statut	1995-03-16
Date de fin d'existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

##### Forme juridique

Forme juridique	Société par actions ou compagnie
Date de la constitution	1976-09-23 Constitution

Régime constitutif	QUÉBEC : Loi sur les compagnies, Partie 1 (RLRQ, C. C-38)
Régime courant	QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1)

**Dates des mises à jour**

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2021-01-07
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2021-01-07 2020
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2021	2022-07-01
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2020	2021-07-01

**Faillite**

L'entreprise n'est pas en faillite.

**Fusion et scission**

Aucune fusion ou scission n'a été déclarée.

**Continuation et autre transformation**

La personne morale a fait l'objet d'une continuation.

Loi applicable	QUÉBEC : Loi sur les compagnies partie 1A, RLRQ, C. C-38
Date de la continuation ou autre transformation	1991-12-04

**Liquidation ou dissolution**

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

**Activités économiques et nombre de salariés**

**1<sup>er</sup> secteur d'activité**

Code d'activité économique (CAE)	7215
Activité	Sociétés de portefeuille (holdings)
Précisions (facultatives)	SOCIÉTÉS DE PORTEFEUILLE (HOLDINGS)

**2<sup>e</sup> secteur d'activité**

Aucun renseignement n'a été déclaré.

**Nombre de salariés**

Nombre de salariés au Québec

Aucun

### Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants et fondé de pouvoir

#### Actionnaires

##### Premier actionnaire

Le premier actionnaire n'est pas majoritaire.

Nom

Fiducie Lucien Pomerleau

Adresse

486 imp. de la Rivière S Saint-Roch-de-l'Achigan  
(Québec) J0K3H0 Canada

##### Deuxième actionnaire

Nom

Fiducie Laurent Pomerleau

Adresse

490 imp. de la Rivière S Saint-Roch-de-l'Achigan  
(Québec) J0K3H0 Canada

#### Convention unanime des actionnaires

Il n'existe pas de convention unanime des actionnaires.

#### Liste des administrateurs

Nom

POMERLEAU, LAURENT

Date du début de la charge

Date de fin de la charge

Fonctions actuelles

Secrétaire

Adresse

490 imp. de la Rivière S Saint-Roch-de-l'Achigan  
(Québec) J0K3H0 Canada

Nom

POMERLEAU, LUCIEN

Date du début de la charge

Date de fin de la charge

Fonctions actuelles

Président

Adresse

486 imp. de la Rivière S Saint-Roch-de-l'Achigan  
(Québec) J0K3H0 Canada

#### Dirigeants non membres du conseil d'administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d'administration n'a été déclaré.

#### Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

**Administrateurs du bien d'autrui**

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

**Établissements**

Aucun établissement n'a été déclaré.

**Documents en traitement**

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

**Index des documents****Documents conservés**

Type de document	Date de dépôt au registre
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2020	2021-01-07
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2019	2020-01-16
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2018	2019-01-10
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2017	2018-01-10
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2016	2017-01-18
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2015	2016-01-07
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2014	2015-01-08
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2013	2014-01-09
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2012	2013-05-23
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2011	2012-01-16
Déclaration annuelle 2010	2011-12-05
État et déclaration de renseignements 2009	2010-06-14
État et déclaration de renseignements 2008	2009-07-16
État et déclaration de renseignements 2007	2008-07-18
État et déclaration de renseignements 2006	2007-10-25
Déclaration annuelle 2005	2006-01-12
Déclaration annuelle 2004	2005-01-10
Déclaration annuelle 2003	2003-12-11
Déclaration annuelle 2002	2002-11-27
Déclaration annuelle 2001	2001-11-16
Déclaration annuelle 2000	2000-12-23
Déclaration annuelle 1999	1999-11-20
Déclaration annuelle 1998	1999-02-18
Déclaration annuelle 1997	1998-01-21
Déclaration annuelle 1996	1997-01-22
Déclaration annuelle 1995	1995-12-07
Déclaration d'immatriculation	1995-03-16

**Index des noms**

Date de mise à jour de l'index des noms 1976-09-23

**Nom**

Nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
GESTION POMERLEAU INC.		1976-09-23		En vigueur

**Autres noms utilisés au Québec**

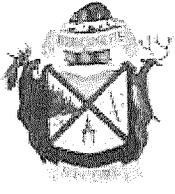
Aucun autre nom utilisé au Québec n'a été déclaré.



© Gouvernement du Québec



L'information affichée correspond à l'état du rôle au 10 juin 2021. Des modifications éventuelles au rôle d'évaluation pourraient avoir un effet rétroactif à la date du présent relevé.



11 juin 2021  
17h51

**Rôle d'évaluation foncière**  
Saint-Côme  
en vigueur pour les exercices financiers 2019, 2020 et 2021

**1. Identification de l'unité d'évaluation**

[Retour au menu](#)

Adresse : 83E AVENUE (VERSAILLES)  
Cadastre(s) et numéro(s) de lot : 5678164, 5679104, 6099770, 6099771, 6099772, 6099773  
Numéro matricule : 7923-19-6671-0-000-0000  
Utilisation prédominante : EXPLOITATION NON COMMERCIALE DE LA FORÊT  
Numéro d'unité de voisinage : 0100

**2. Propriétaire**

[Retour au menu](#)

Nom : GESTION POMERLEAU  
Statut aux fins d'imposition scolaire : Morale  
Adresse postale : 490 RANG RIVIERE SUD, SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN, QUEBEC J0K 3H0  
Date d'inscription au rôle : 1987-07-15

**3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation**

[Retour au menu](#)

**Caractéristiques du terrain**

Mesure frontale : 1 192,58 m  
Superficie : 1 712 747,875 m<sup>2</sup>

**Caractéristiques du bâtiment principal**

Nombre d'étages : 0  
Année de construction :  
Aire d'étages : Non disponible  
Genre de construction : À étages entiers  
Lien physique : Non disponible  
Nombre de logements : 0  
Nombre de locaux non résidentiels : 0  
Nombre de chambres locatives : 0

**4. Valeurs au rôle d'évaluation**

[Retour au menu](#)

Date de référence au marché : 2017-07-01  
Valeur du terrain : 342 800 \$  
Valeur du bâtiment : 0 \$  
Valeur de l'immeuble : 342 800 \$  
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur : 347 300 \$

**5. Répartition fiscale**

[Retour au menu](#)

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : Résiduelle

Valeur imposable de l'immeuble : 342 800 \$      Valeur non imposable de l'immeuble : 0 \$



Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

<b>Circonscription foncière :</b> Joliette	<b>Dates de mise à jour du Registre</b>
<b>Cadastre :</b> Canton de Cathcart	<b>Droits :</b> 2021-05-31 10:59
<b>Lot :</b> 13 Rang 10	<b>Radiations :</b> 2021-03-26 16:00
<b>Date d'établissement :</b>	
<b>Plan :</b> <a href="#">Liste des plans</a>	
<b>Concordance :</b>	

Date de présentation d'inscription	Numéro	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section <a href="#">numérisée</a> pour les inscriptions antérieures à 2002-10-21						
2017-05-09		À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.					
2017-05-17		À 09:00. Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) <a href="#">6 099 773</a> Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). <a href="#">Voir propriétaire(s) par lot</a> (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)					

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

**Index des immeubles**

Section référence : Joliette - Canton de Cathcart - 13 - Rang 10

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

No 13

Index aux Immeubles d. *Paroisse Catholique* *Paste*

*Paroisse* *Paste* Catholique, dans le Comté d. Joliette

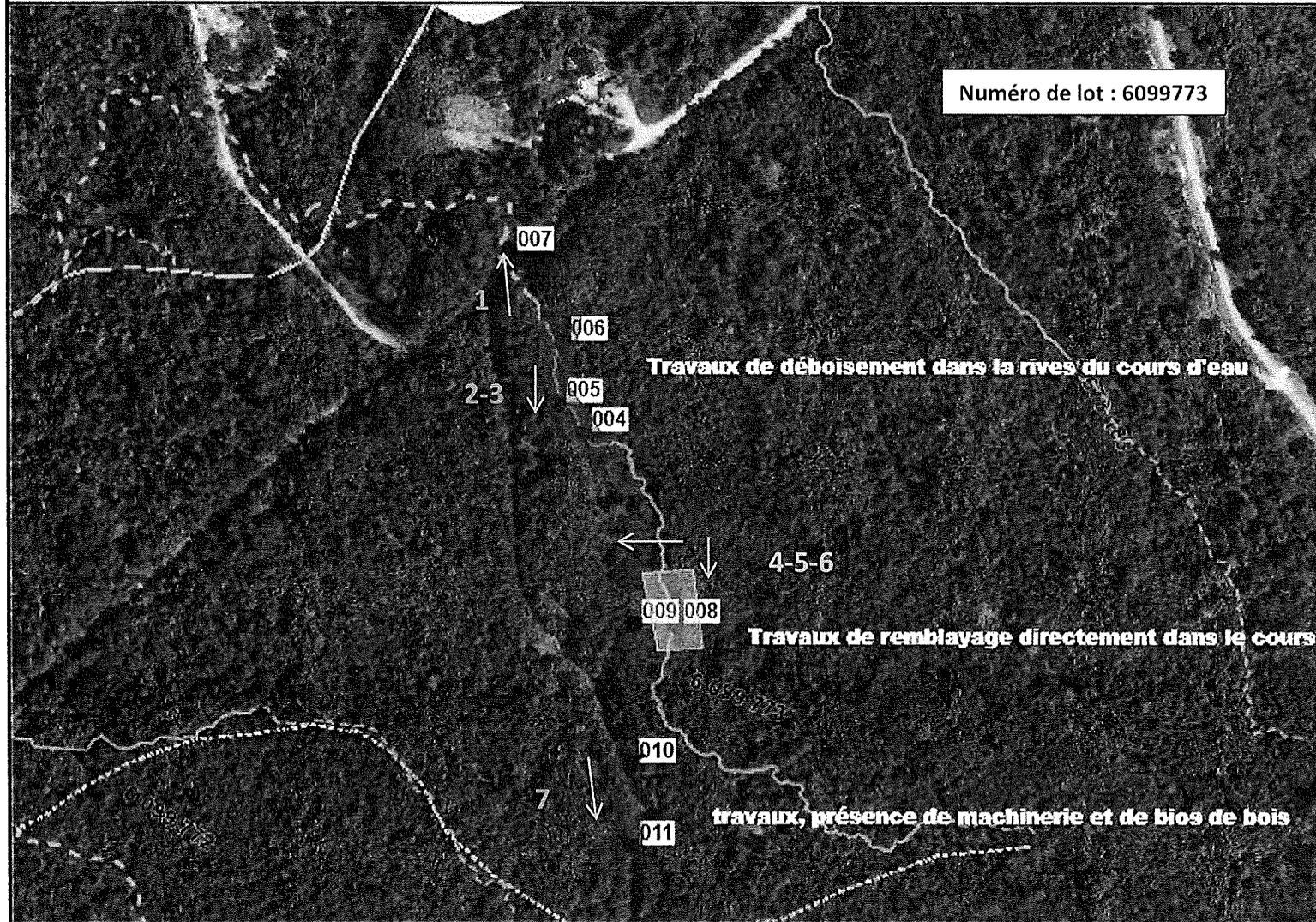
Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement			Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations		
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.						Page	\$	cts.	Partiels	Totals
1934	Février	28	335				avis de vente pour taxes municipales etc.								
"	Déc.	10	353				Vendu pour taxes municipales								
1947	Nov.	7	81790	B	72581		Vente	prop. Joliette	prop. Proulx W. Louis						
"	Déc.	26	82052	"	73113		"	prop. Proulx et Louis	Roland Jorocque						
"	"	"	82052	"	72670		"	Roland Jorocque	Georges Jachimi						
1950	Janvier	19	96899	"	"		"	Georges Jachimi	Justine Jorocque						
1961	juillet	20	115402	"	"		"	Engèle Reusse	Rosaire Pomerleau	2700.00, à termes, clause résolutoire, avis d'achat 4655.					
1966	fév.	8	623	"	"		avis de vente pr. taxes	Corp. Conseil de Comté	"						
"	mars	11	642	"	"		Adjudic. quatre lots pr. taxes	"	Gilles Beaudry						
1967	fév.	17	657	"	"		"	Rosaire Pomerleau	"						
"	"	"	663	"	"		Retrait	"	"						
"	mars	27	665	"	"		"	"	"						
1968	juin	8	704	"	"		avis vente taxes pour taxes	C. C. Comté	Ros. Pomerleau						
"	mars	19	722	"	"		"	"	Gy. Mon. St. Com	R. Pomerleau					R-807
1987	07	10	269552				Vente	Rosaire Pomerleau	Justine Pomerleau	comptant					

26380



Croquis 1. Zone de déboisement et de remblayage – Gestion Pomerleau Inc, Saint-Côme, 2021-04-29

7430-14-01-12086-01



- 3-4, 9
- ▷ point gps.txt
- ▷ LIDAR - Lits d'écoulements potentiels
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:20 000
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:10 000
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:5 000
- ▷ Milieux humides détaillés
- ▷ Hydrographie BDTQ (ponctuelle)
- ▷ Hydrographie BDTQ (linéaire)
- ▷ Hydrographie BDTQ (surface)
- ▷ Hydrographie CANVEC (ponctuel)
- ▷ Hydrographie CANVEC (linéaire)
- ▷ Hydrographie CANVEC (surface)

2 ↘ Photos et angle de prise de vue

Échelle : 1 / 2 837



Source(s) des données :

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec.  
© Gouvernement du Québec, 2021

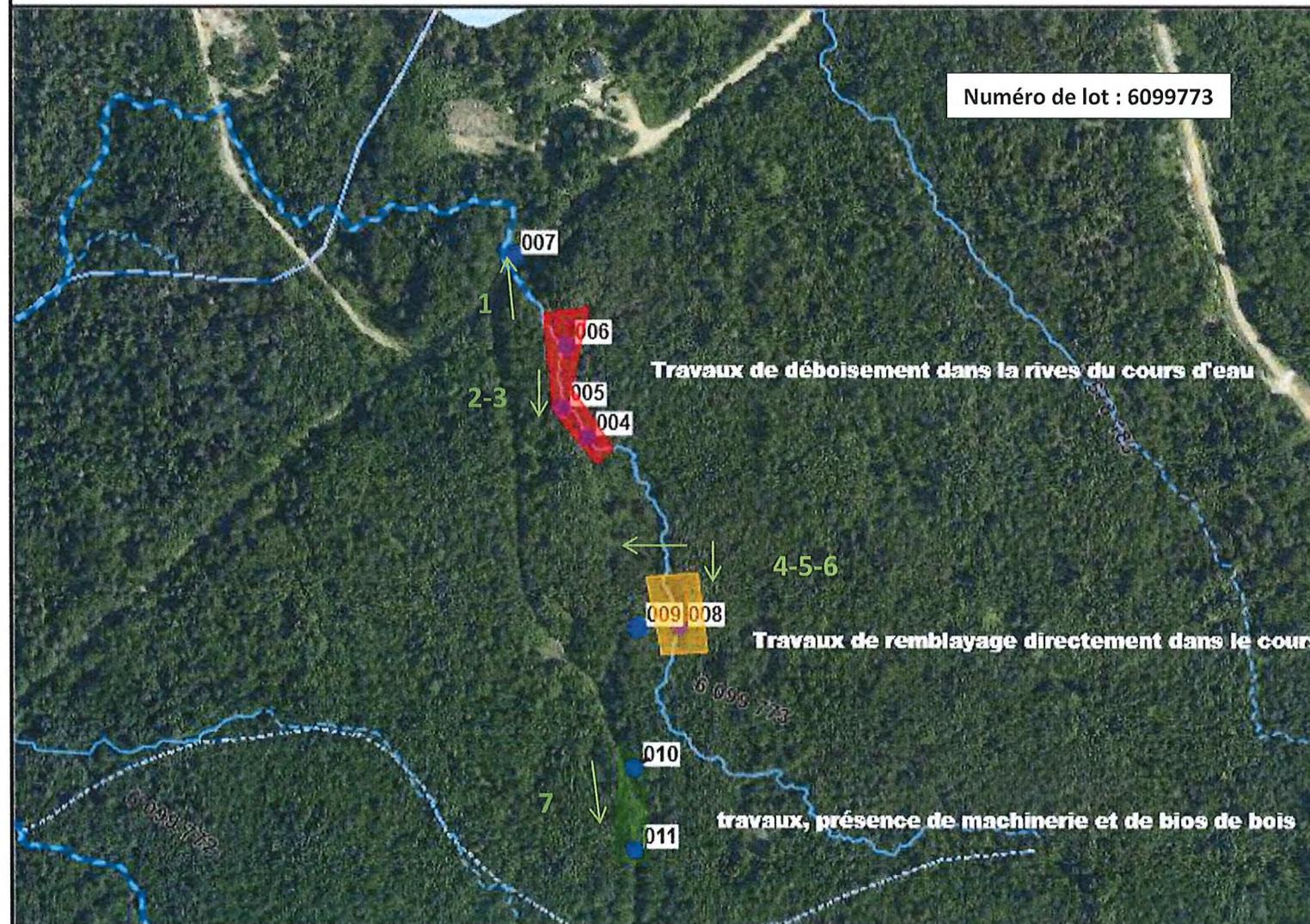


Préparé par:  
Joannie Chamberland  
Bureau de Repentigny (C)  
2021-06-02



Croquis 1. Zone de déboisement et de remblayage – Gestion Pomerleau Inc, Saint-Côme, 2021-04-29

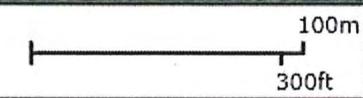
7430-14-01-12086-01



- 3-4, 9
- ▷ point gps.txt
- ▷ LIDAR - Lits d'écoulements potentiels
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:20 000
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:10 000
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:5 000
- ▷ Milieux humides détaillés
- ▷ Hydrographie BDTQ (ponctuelle)
- ▷ Hydrographie BDTQ (linéaire)
- ▷ Hydrographie BDTQ (surface)
- ▷ Hydrographie CANVEC (ponctuel)
- ▷ Hydrographie CANVEC (linéaire)
- ▷ Hydrographie CANVEC (surface)

1 ↘ Photos et angle de prise de vue

Échelle : 1 / 2 837



Source(s) des données :

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec.  
© Gouvernement du Québec, 2021



Préparé par:  
Joannie Chamberland  
Bureau de Repentigny (C)  
2021-06-02



Repentigny, le 9 juillet 2021

## AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Gestion Pomerleau inc.  
490, imp. de la Rivière Sud  
Saint-Roch-de-l'Achigan (Québec) J0K 3H0

N/Réf. : 7430-14-01-12086-01  
402029307

**Objet : Travaux de déboisement et de remblayage dans un cours d'eau sans autorisation sur le lot 6 099 773, à St-Côme**

Mesdames, Messieurs,

Lors de l'inspection réalisée le 26 mai 2021 par des inspectrices de notre direction régionale, nous avons constaté le manquement suivant :

- Avoir réalisé un projet, toutes constructions ou toutes autres interventions dans des milieux humides et hydriques visés à la section V.1, sans détenir l'autorisation préalable du ministre, à savoir des travaux de remblayage en littoral d'un cours d'eau et la récolte à plus de 50% des arbres de la rive d'un cours d'eau.  
Loi sur la qualité de l'environnement, article 22 al. 1 (4)

Nous vous informons que, conformément à l'art. 31.0.10 al.2 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), une personne ou une municipalité qui exerce une activité en contravention aux conditions, restrictions ou interdictions déterminées dans un règlement pris en vertu de l'art. 31.0.6 de la LQE est réputée exercer son activité sans l'autorisation requise en vertu de la sous-section 1 et est passible des recours, sanctions, amendes et autres mesures applicables dans ce cas.

... 2

### **Correctifs à prendre pour remédier à la situation**

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ce manquement. Nous vous demandons aussi de nous transmettre d'ici le 6 août 2021 un plan des mesures correctives qui ont été ou qui seront mises en œuvre pour vous conformer à la loi. Prenez note que certains correctifs pourraient exiger une autorisation préalable du Ministère.

### **Mesures administratives ou judiciaires**

Par la présente, nous vous avisons que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner le ou les manquements constatés, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

Si un avis de non-conformité vous a déjà été notifié par le passé, nous vous avisons par la présente que cela sera pris en considération dans toute décision relative à l'utilisation de toute mesure administrative ou judiciaire dont l'imposition d'une sanction administrative pécuniaire. Une telle sanction pourrait vous être imposée pour un manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement ou à ses règlements. En vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, cette sanction serait de :

- 5 000 \$ - Loi sur la qualité de l'environnement, article 22 al. 1 (4)

### **Communication avec le Ministère**

Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec Mme Joannie Chamberland au 438-824-2055 ou à l'adresse courriel [joannie.chamberland@environnement.gouv.qc.ca](mailto:joannie.chamberland@environnement.gouv.qc.ca).

De plus, pour obtenir plus d'informations sur les critères généraux guidant l'application des mesures administratives ou judiciaires, vous pouvez consulter le Cadre général d'application des sanctions administratives pécuniaires qui est disponible sur le site Web du Ministère (<http://www.environnement.gouv.qc.ca/lqe/renforcement/index.htm>).

PG/JC



Philippe Gaudet, chef d'équipe  
Secteurs hydrique, agricole et pesticides

## RAPPORT D'INSPECTION

### Contrôle environnemental

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides  
Région : Lanaudière

1 Identification		
Date de l'intervention : 2022-05-11	Heure de début : 10 h 38	Heure de fin : 12 h 07
Intervention effectuée par : Joannie Chamberland		
Accompagné par : <span style="float: right;">↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO</span>		
1	Nom :	Fonction :

1.1 Demande		<input type="checkbox"/> SO
N° de demande : 200756819	Type de demande : Plainte à caractère environnemental	
Objet de la demande : H-PL / Saint-Côme / Gestion Pomerleau Vérifier le bien-fondé de la plainte concernant des travaux en cours d'eau		

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301544490	Type d'intervention : Inspection pour suivi de manquement
N° de gestion doc. : 7430-14-01-12086-01	N° de document : 402138334
But de l'intervention : H-PL / Saint-Côme / Gestion Pomerleau Vérifier les correctifs apportés suite à notre ANC du 9 juillet 2021 pour les travaux de déboisement et de remblayage en rive d'un cours d'eau	

2 Lieu concerné par l'intervention		↓↑ - +
1	Nom du lieu : Gestion Pomerleau inc.	
	Nom usuel du lieu :	
	N° du lieu : X2188276	Type de lieu : terrain sans usage précis
	Localisation du lieu : Cadastre du Québec : 6099773	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) :	

3 Intervenant du lieu						↓↑ - +
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO	
1	Gestion Pomerleau inc.	Propriétaire	490, rang de la Rivière Sud Saint-Roch-de-l'Achigan (Québec) J0K 3H0	Y2087126	X2188276	

4 Condition météo		<input type="checkbox"/> SO
Description : Soleil, 24 degrés	<input type="checkbox"/> Précisions	

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)						↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone	
1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			----	
2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lucien Pomerleau	Administrateur et actionnaire de Gestion Pomerleau inc.	----:514-237-3566	
3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Laurent Pomerleau	Administrateur et actionnaire de Gestion Pomerleau inc.	----	
4	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	53-54	53-54	---- 53-54	

5.1 Mode d'identification		
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input checked="" type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de :	53-54 , Lucien Pomerleau, et Laurent Pomerleau	

6 Plainte		<input checked="" type="checkbox"/> SO
-----------	--	--

<b>7 Photo numérique</b> <input type="checkbox"/> SO	
<b>Nombre de photos prises sur le terrain : 59</b>	<b>Nombre de photos intégrées au rapport : 22</b>
<p>Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Joannie Chamberland avec un appareil photo de type iPhone. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.</p> <p>Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-14\chajo09\7430-14-01-12086-01 suivi manquement\2022-05-27</p> <p>Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.</p>	

<b>7.1 Modification apportée aux photos numériques</b> <input type="checkbox"/> SO
--

<b>8 Grille d'intervention annexée</b> <input type="checkbox"/> SO
--

<b>9 Autre pièce annexée au rapport</b> <input type="checkbox"/> SO			
#	Type de pièce	Numéro	Titre
1	Carte	Annexe 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte 1 – Vue d'ensemble du secteur, émission de sédiment dans un cours d'eau et un lac</li> <li>• Carte 2 – Suivi de manquement pour travaux de remblayage dans un cours d'eau et la récolte à plus de 50% des arbres de la rive d'un cours d'eau</li> <li>• Carte 3 – Fossé de la rue des pommiers, présence de sédiments dans le fossé et le cours d'eau               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte 4 – Présence de sédiments dans le cours d'eau et le lac</li> <li>• Carte 5 – Photo angle de prise de vue #1-2-3</li> </ul> </li> </ul>
2	Document	Annexe 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Registraire des entreprises - État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rôle évaluation municipalité de St-Côme 53-54</li> </ul> </li> </ul>
3	Document	Annexe 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Registraire des entreprises - État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises</li> </ul>
4	Plan	Annexe 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de mesures correctives émis par gestion Pomerleau Inc.</li> </ul>
5	Autre	Annexe 5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compte-rendu appel Urgence environnement</li> </ul>
6	Courriel	Annexe 6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Photo 53-54 envoyé le 2022-05-06</li> </ul>
7	Autre	Annexe 7	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planche contact des photographies</li> </ul>
8	Courriel	Annexe 8	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Courriel envoyé le 2021-08-30 12h57 de la part d'une employée chez Gestion Pomerleau Inc.</li> </ul>
9	Courriel	Annexe 9	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Courriel envoyé le 2022-05-30 à 16h50 / Photos des travaux correctifs de plantation et mesure corrective ponceaux</li> </ul>

<b>10 Équipement utilisé</b> <input type="checkbox"/> SO			
#	Type d'équipement	Modèle	Commentaire
1	GPS	Garmin Etrex 22	Précision +/- 3 à 7m

<b>11 Échantillon</b> <input type="checkbox"/> SO
---

<b>12 Mise en contexte</b> <input type="checkbox"/> SO
<p>Vers le <b>2021-04-19</b>, le ministère reçoit une plainte concernant un plaignant qui affirme qu'un chemin forestier a été construit littéralement dans un ruisseau qui alimente le lac à proximité. Aussi, utilisation de machinerie qui perd beaucoup d'huile. Le but de l'inspection est de vérifier si des travaux sont réalisés dans un cours d'eau, s'il y a du déversement d'hydrocarbures et de sols contaminés.</p> <p>Le <b>2021-04-29</b>, une inspection est réalisée afin de vérifier si des travaux en milieu hydrique sans autorisation auraient été effectués. Durant l'inspection 1 manquement a été observé soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir réalisé un projet, toutes constructions ou toutes autres interventions dans des milieux humides et hydriques visés à la section V.1, sans détenir l'autorisation préalable du ministre, à savoir des travaux de remblayage en littoral d'un cours d'eau et la récolte à plus de 50% des arbres de la rive d'un cours d'eau.</li> </ul> <p>Article 22 al. 1 (4), Loi sur la qualité de l'environnement</p> <p>Et un avis de non-conformité (ANC) a été envoyé en date du 9 juillet 2021 (voir document 402029307).</p> <p>Le <b>2022-05-02</b>, le ministère reçoit un appel sur la ligne d'<u>Urgence environnement</u> concernant un promoteur qui a fait un développement et qui a décidé de faire son chemin dans le ruisseau qui alimentait leur lac. Ils ont fait une plainte écrite à l'environnement. Le promoteur a dû refaire le chemin et le sable retombe dans le ruisseau et le lac. Le sable remplit le lac. Environ 1 pi de sable s'est ajouté (photos disponibles). Avec la fonte des neiges, le sable se déverse dans le lac Gagné. Le promoteur est Lucien Pomerleau, dans le domaine des pommiers. (<b>Annexe 5</b>)</p> <p>Le présent suivi est de vérifier si des travaux correctifs ont été effectués concernant les travaux de remblayage en littoral d'un cours</p>

d'eau et les travaux de déboisement en rive (la récolte à plus de 50% des arbres de la rive d'un cours d'eau).  
Ainsi que de vérifier la plainte à Urgence environnement concernant la présence de sédiments dans le cours d'eau et à la charge du lac.

### 13 Description de l'intervention

Le **2022-05-11**, je me rends à Saint-Côme face au 50 rue des Pommiers, durant mon inspection, je rencontre trois personnes. Lors de l'inspection, aucun travail n'est en cours, et je ne constate aucune présence de machinerie. Je parcours le secteur de la zone des travaux pour vérifier les travaux correctifs et la présence de sédiments dans le cours d'eau et dans le lac près de l'embouchure de la charge. Voici mes constats:

#### Travaux correctifs (inspection du 29 avril 2021) :

##### **Travaux de construction d'un chemin (29 avril 2021) :**

- Au coin de la rue des Pommiers, j'observe le chemin récemment construit. Je constate que le chemin qui avait été aménagé dans la rive du cours d'eau (travaux constatés lors de mon inspection le 29 avril 2021) a été déplacé et une distance d'environ 20m se situe entre le cours d'eau et le chemin déplacé; (Photo 1 et 2)
- J'observe de l'ensemencement hydraulique sur la bande riveraine entre le cours d'eau et le chemin déplacé. Aucune plantation n'a encore été effectuée. Le chemin a été déplacé en dehors de la rive du cours d'eau. Travaux correctifs effectués (sauf la plantation qui aura lieu en été 2022 selon l'administrateur et actionnaire de Gestion Pomerleau Inc, des photos seront envoyées lorsque la plantation sera finalisée). (photo 9 et 10)
- Je constate la présence de deux grands fossés qui longent le chemin nouvellement construit. Les fossés longent le chemin pour ensuite se déverser dans le fossé situé sur la rue des Pommiers. Les sols des fossés sont à nus, aucune mesure de protection constatée pour éviter que les sédiments descendent en bas de la pente où se situe le fossé de la rue des Pommiers et le cours d'eau qui traverse un ponceau qui se situe dans ce même fossé de la rue des Pommiers. (Photo 3 et 4)

##### **Travaux de remblayage dans un cours d'eau (29 avril 2021) :**

- Je me dirige vers le sud afin de vérifier si les travaux correctifs ont été apportés concernant les travaux de remblayage dans le cours d'eau sans installation de ponceau. À la suite de l'inspection sur le terrain réalisée le 29 avril 2021, l'administrateur et actionnaire de Gestion Pomerleau Inc. avait été contacté et l'installation d'un ponceau à cet endroit lui avait été conseillée. (Photo 5)
- Lors de mon inspection, je constate qu'un ponceau d'environ 40cm de diamètre a été installé dans le cours d'eau sous le chemin forestier. Travaux correctifs effectués; (Photo 6)
- Les débris ligneux dans le cours d'eau ont été retirés; (Photo 7 et 8)

##### **Sédiments dans le cours d'eau (d'eau (29 avril 2021) :**

- Lors de mon inspection du 29 avril 2021, je constate qu'au nord le cours d'eau se poursuit pour se déverser dans le lac Gagné (charge du lac Gagné). Je me dirige dans cette zone et constate la présence de sédiments dans le lac, le plaignant explique que ces sédiments se sont accumulés à cet endroit peu après que les travaux effectués par Gestion Pomerleau Inc. ont commencé en janvier 2021.
- Les travaux de remblayage dans le cours d'eau ainsi que les travaux de construction d'un chemin dans le cours d'eau auraient causé une accumulation de sédiment dans le lac Gagné (cours d'eau charge du lac Gagné).
- Aucune mesure corrective n'avait été demandée à Gestion Pomerleau Inc. concernant la présence d'une accumulation de sédiments dans le lac n'avait été exigée par le ministère.

#### Plainte Urgence environnement 2022-05-02 (émission de sédiments dans le cours d'eau et à la charge du lac) :

##### **Cours d'eau :**

- Le cours d'eau se déverse dans le fossé qui longe la rue des Pommiers pour ensuite passer dans un ponceau qui passe sous la rue des pommiers et se déverse dans une zone boisée pour par la suite se déverser dans le lac Gagné; (Photo 11-12)
- Dans ce même fossé qui longe la rue des Pommiers tel qu'indiqué ci-dessus, je constate la présence d'une grande quantité de sédiments provenant du fossé qui longe le nouveau chemin en pente construit par Gestion Pomerleau Inc. Les sédiments pourraient aussi provenir en partie du cours d'eau (les travaux de remblayage dans le littoral du cours d'eau constaté lors de l'inspection du 29 avril 2021). (Photo 13 et 14)
- Les sédiments observés dans le fossé qui longe la rue des Pommiers, sont de même type que ceux observés dans le fossé qui longe le nouveau chemin situé dans une pente;
- Dans le fossé qui longe la rue des Pommiers les sédiments ont presque recouvert le ponceau au complet (le cours d'eau se déverse dans ce ponceau qui passe sous la rue des Pommiers pour continuer son trajet plus au nord et se déverser par la suite dans le lac). Je constate la présence d'une membrane géotextile et du foin près du ponceau pour empêcher les sédiments de passer dans le cours d'eau. La membrane géotextile et le foin ne suffisent pas, car les sédiments sont présents en trop grande quantité; (Photo 15)
- Je me dirige de l'autre côté du ponceau, du côté nord de la rue des Pommiers, et vers la section nord du cours d'eau, je constate la présence de sédiments composés de sable dans le cours d'eau situé en zone boisée;
- Je me dirige par la suite à la jonction du cours d'eau qui se déverse dans le lac (la charge du lac) plus au nord, et je constate la présence d'une importante quantité de sédiments. Je constate que la base des arbustes est ensevelie par les sédiments, également il est possible d'observer en creusant un peu dans le sol les feuilles mortes de l'automne dernier provenant des arbustes sous l'accumulation de sédiments. J'observe également un delta de sédiments au bord du lac Gagné; (Photo 16-17-18-19 et 20)
- 53-54 m'explique qu'un autre cours d'eau, qui est également une charge du lac Gagné, se situe plus à l'est du cours d'eau à environ 71m (mesuré dans l'Atlas géomatique). Ce cours d'eau traverse un ponceau sous la rue des Pommiers pour ensuite descendre vers le nord vers le lac Gagné. Aucun sédiment observé. J'observe des feuilles mortes sous les arbustes, et une absence de sédiments et de delta de sable dans le deuxième cours d'eau (à la charge du lac). Il est donc possible de conclure que les sédiments ne proviennent pas du fossé de la rue des Pommiers comme l'affirment les deux administrateurs et actionnaires de Gestion Pomerleau Inc. mais plutôt de leur chemin nouvellement construit qui a été

13	Description de l'intervention
	<p><u>déplacé.</u> (Photo 21 et 22)</p> <p><b>Autres informations recueillies :</b>            À mon arrivée pour l'inspection, je rencontre 53-54 . Par la suite nous nous dirigeons sur le lieu des travaux où se situent le cours d'eau et le chemin récemment construit, par hasard nous croisons les deux administrateurs et actionnaires de Gestion Pomerleau Inc. Voici les informations recueillies :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les deux administrateurs et actionnaires de Gestion Pomerleau Inc. affirment que les sédiments proviennent du fossé qui longe la rue des Pommiers construite par la ville il y a plusieurs années <u>(chemin construit entre 2015 et 2016)</u></li> <li>• <u>Pourtant la rue des Pommiers construite par la ville est sur un terrain plat et existe depuis plusieurs années, tandis que le chemin construit par les administrateurs et actionnaires de Gestion Pomerleau Inc. est récent et se situe dans une forte pente, deux grands fossés longent leur chemin;</u></li> <li>• Les deux administrateurs et actionnaires de Gestion Pomerleau Inc. affirme qu'ils souhaitent effectuer des travaux d'encochement dans les fossés qui longent le nouveau chemin qu'ils ont construit. Ils veulent faire les travaux d'encochement dès qu'ils auront des nouvelles de l'entreprise qu'ils ont engagée pour faire ces travaux;</li> <li>• Je lui demande la raison pour laquelle les travaux d'encochement dans les fossés n'ont pas été effectués en automne 2021 avant l'arrivée du printemps 2022, ils affirment que c'est à cause du covid 19.</li> </ul>

14	Vérification complémentaire à l'intervention	<input type="checkbox"/> SO
	<p>Le <b>2021-06-16</b>, je reçois un courriel de la part d'une employée chez Gestion Pomerleau Inc. Elle me donne les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elle m'envoie le <i>Plan de mesures correctives émis par gestion Pomerleau inc.</i> en pièce jointe. <b>(Annexe 4)</b></li> </ul> <p>Le <b>2021-08-30</b>, je reçois un courriel de la part d'une employée chez Gestion Pomerleau Inc. Elle me donne les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il y est cité dans son courriel : « Nous avons enlevé les billes de bois qui traversaient le cours d'eau intermittent. Nous l'avons remplacé par un tuyau temporaire de 18". Par le fait même, nous avons replacé la couenne reversée pour le chemin forestier. Il nous reste à ensemercer avec du trèfle et du mil. Tel que demandé par l'ingénieur forestier, des arbustes de cèdres seront plantés pour remplir à 5 mètres du cours d'eau intermittent, par conséquent, nous avons tassé la future rue de 20 mètres du cours d'eau intermittent (tel que discuté). » <b>(Annexe 8)</b></li> <li>• <u>La description correspond aux travaux correctifs observés sur le terrain.</u></li> </ul> <p>Le <b>2022-05-16</b>, je reçois un appel de l'administrateur et actionnaire de Gestion Pomerleau Inc. Il me donne les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il affirme que les travaux d'ensemencement seront effectués à la fin mai 2022;</li> <li>• Il affirme attendre une confirmation de l'entrepreneur pour les travaux d'encochement dans les fossés qui longent le nouveau chemin construit;</li> </ul> <p>Le <b>2022-05-17 et le 2022-05-24</b>, je reçois un courriel de la part de la plaignante. Elle me donne les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elle m'envoie des photos des sédiments qui s'accumulent dans le lac suite à la forte pluie des derniers jours; <b>(Annexe 6)</b></li> <li>• Elle affirme que le delta de sédiment composé de sable ne cesse de s'élargir lorsqu'il pleut.</li> </ul> <p>Le <b>2022-05-18</b>, je contacte par téléphone l'administrateur et actionnaire de Gestion Pomerleau Inc. afin de lui demander quand les travaux d'encochement seront effectués, car les sédiments continus de s'accumuler dans le lac lors des journées de pluie. Il me donne les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il affirme qu'il fera les travaux d'encochement d'ici quelques semaines;</li> <li>• Je lui demande d'effectuer des travaux correctifs le plus tôt possible afin d'éviter que les sédiments s'accumulent davantage.</li> </ul> <p>Le <b>2022-05-20</b>, je consulte l'Atlas géomatique du ministère, voici mes constats <b>(Annexe 1)</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Je reporte mes points GPS dans l'Atlas géomatique; je confirme que le nouveau chemin se situe sur le lot 6 449 341 et que les sédiments observés en rive et littoral du lac se situent sur le lot 5 678 066;</li> <li>• La couche <i>LIDAR – Lits d'écoulements potentiels</i> indique la présence d'un lit d'écoulement qui s'écoule vers le nord pour ensuite se diriger vers l'ouest. Par contre sur le terrain, le cours d'eau continue sa trajectoire vers le nord pour s'écouler dans le lac (charge du lac);</li> <li>• La couche Hydrographie indique la présence d'un lit d'écoulement qui s'écoule vers l'est pour se déverser dans le lac.</li> </ul> <p>Le <b>2022-05-20</b>, je consulte le Registre foncier du Québec, voici mes constats : je confirme que le propriétaire du lot 6 099 773 est Gestion Pomerleau Inc depuis le 1987-07-15. <b>(Annexe 2)</b></p> <p>Le <b>2022-05-20</b>, je consulte le Rôle d'évaluation de la municipalité de St-Côme, voici mes constats :</p> <p style="text-align: center;">53-54</p> <p>Le <b>2022-05-20</b>, je consulte le Registraire des entreprises du Québec, voici mes constats : je confirme que le numéro de NEQ est le 1143719566 et que monsieur Lucien Pomerleau et Laurent Pomerleau sont administrateurs et actionnaires de Gestion Pomerleau Inc. <b>(Annexe 3)</b></p>	

14 Vérification complémentaire à l'intervention	<input type="checkbox"/> SO
<p>Le <b>2022-05-30</b>, je reçois un courriel de la part de l'administrateur et l'actionnaire de Gestion Pomerleau Inc. Elle me donne les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il m'envoie des photos des travaux de plantation dans la bande riveraine;</li> <li>• Il m'envoie des photos de mesures prises pour éviter une accumulation plus grande de sédiments (enrochement et d'ajout de foin);</li> <li>• Je constate sur les photos que ces mesures pour éviter la continuation d'une accumulation de sédiments vers le lac sont des mesures temporaires.</li> </ul> <p>Le <b>2022-06-08</b>, je reçois un appel de l'administrateur et actionnaire de Gestion Pomerleau Inc. Il me donne les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il affirme que les travaux de déplacement du chemin construit dans la rive ont commencé vers le 23 août 2021.</li> </ul>	

15 Conclusion
<p>La plainte est fondée. Lors de la présente intervention, j'ai constaté le manquement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir rejeté un contaminant, soit des sédiments, dont la présence dans l'environnement est susceptible de porter atteinte à la vie, à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain, de causer du dommage ou de porter autrement préjudice à la qualité de l'environnement, aux écosystèmes, aux espèces vivantes ou aux biens.</li> </ul> <p>Article 20 al.2 partie 2, Loi sur la qualité de l'environnement</p> <p>Les travaux sont réalisés par Gestion Pomerleau Inc. (<b>QUI</b>) Les travaux sont réalisés sur le lot 6 449 341, près de la rue des Pommiers à Saint-Côme. (<b>OÙ</b>) Les travaux auraient commencé en fin janvier 2021, les travaux ne sont pas terminés. Les travaux pour le déplacement du chemin construit dans la rive ont commencé vers le 23 août 2021. (<b>QUAND</b>) Des travaux de déplacement d'un chemin et un mauvais aménagement de fossés de ce chemin auraient causé un déversement de sédiments dans le cours d'eau et le lac situé au nord des travaux. (<b>QUOI</b>) Les travaux ont été accomplis à l'aide de machinerie. (<b>COMMENT</b>) La raison pour laquelle les travaux auraient été effectués est pour déplacer un chemin qui avait été construit dans la rive d'un cours d'eau ainsi que pour un développement résidentiel. (<b>POURQUOI</b>)</p>

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés	↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
<p><b>1</b> <b>Manquement :</b> Avoir rejeté un contaminant, soit des sédiments, dont la présence dans l'environnement est susceptible de porter atteinte à la vie, à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain, de causer du dommage ou de porter autrement préjudice à la qualité de l'environnement, aux écosystèmes, aux espèces vivantes ou aux biens.</p> <p><b>Référence légale :</b> Article 20 al.2 partie 2, Loi sur la qualité de l'environnement</p>	<p><b>Degré de gravité des conséquences :</b> Modéré</p> <p><b>Gravité objective du manquement de catégorie :</b> A</p>
<p><b>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain :</b> Aucune atteinte ou aucun risque (mineur)</p> <p><b>Explication :</b> Les travaux sont situés sur des lots boisés près du lac Gagné, il y a présence de résidences à proximité des travaux, les travaux n'ont pas d'impact direct sur la santé de l'être humain.</p>	
<p><b>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune :</b> Atteinte significative (modéré)</p> <p><b>Les conséquences sont :</b> Réversibles en tout ou en partie</p> <p><b>Explication :</b> La présence de sédiments en suspension en grande concentration peut déloger les plantes, les invertébrés et les insectes du lit fluvial. Cette présence peut avoir un effet sur les sources d'aliments des poissons et réduire la taille et le nombre de ces derniers. La présence de sédiments en suspension réduit le taux de pénétration de la lumière dans l'eau, ce qui influe sur les pratiques d'alimentation et de rassemblement en bancs des poissons et peut faire baisser le taux de survie. Les sédiments peuvent avoir un impact sur la nature en modifiant le fonctionnement hydrologique de la zone humide, ce qui peut amener la disparition de la flore et/ou de la faune liée. Le substrat du littoral du lac est modifié par le dépôt de sédiments.</p>	
<p><b>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché :</b> Moyennement sensible (modéré)</p> <p><b>Explication :</b> Quelques résidences sont présentes sur la rive du lac Gagné, un développement résidentiel est être en cours. Ce milieu présente une moyenne biodiversité. La superficie affectée par les sédiments est moyenne.</p>	

16.1 Facteurs aggravants	<input type="checkbox"/> SO
<input checked="" type="checkbox"/> Un manquement ou des manquements de même gravité objective ou de gravité objective plus élevée ont été commis par le contrevenant dans les cinq dernières années et ont fait l'objet d'une communication écrite de la part du Ministère. Ce ou ces manquements sont les suivants : ANC du 9 juillet 2021 (402029307): article 22 al. 1 (4) (catégorie B).	
<input type="checkbox"/> Un constat d'infraction ou des constats d'infraction ont été signifiés par un procureur au contrevenant pour une infraction ou des infractions de même gravité objective ou de gravité objective plus élevée dans les cinq dernières années. Cette infraction ou ces infractions sont les suivantes :	
<input type="checkbox"/> Plus d'un manquement commis par le contrevenant a été constaté le même jour.	
<input type="checkbox"/> Autre facteur aggravant à considérer :	

16.2 Facteurs atténuants	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------	--

17 Recommandations	
Je recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : Modéré avec facteurs aggravants	
Ainsi, je recommande :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- D'envoyer un avis de non-conformité à Gestion Pomerleau Inc. pour le manquement constaté;</li> <li>- Conformément à la Directive sur le traitement des manquements, je recommande d'évaluer la possibilité d'imposer une sanction administrative pécuniaire pour le manquement à l'article 20 al.2 partie 2 de la LQE (article 115.25 (2) – 10 000\$ pour une personne morale) afin de dissuader la répétition du manquement;</li> <li>- De planifier un suivi de manquement pour s'assurer du retour à la conformité</li> </ul>	
Rédigé par : Joannie Chamberland	Fonction : inspectrice
Signature : 	Date de signature : 2022-05-27

18 Vérification du rapport d'intervention <span style="float: right;"><input type="checkbox"/> SO</span>	
Approuvé par : Francis Boulanger	Fonction : Chef d'équipe, secteurs hydrique agricole et pesticides
Signature : 	Date : 2022-05-31
<b>Commentaires :</b>  Préparer la synthèse des éléments soumis en vue d'imposer une SAP à l'entreprise Gestion Pomerleau Inc.	



IMG\_1356.JPG

Image 1. Tout près de la rue des Pommiers, j'observe le chemin récemment construit situé dans une pente. Des fossés longent le chemin pour ensuite se déverser dans le fossé de la rue des Pommiers. GPS 162, orientation sud-est.



IMG\_1334.JPG

Image 2. Je constate que le chemin qui avait été aménagé dans la rive et le littoral du cours d'eau, qui est parallèle au chemin, a été déplacé, à une distance d'environ 20m à partir du littoral du cours d'eau. GPS 160, orientation sud-ouest.



IMG\_1309.JPG

Image 3. Présence de fossés de chaque côté du chemin. Les sédiments observés dans le fossé plus bas sont de mêmes type que ceux observés dans le fossé. GPS 127, orientation nord-ouest.



IMG\_1306.JPG

Image 4. Le chemin construit se situe dans une forte pente. GPS 126, orientation sud-est.



IMG\_1301.JPG

Image 5. Je me dirige vers le sud afin de vérifier si les travaux correctifs ont été apportés concernant les travaux de remblayage dans un cours d'eau sans installation de ponceau. GPS 123, orientation sud.



IMG\_1300.JPG

Image 6. Lors de mon inspection je constate qu'un ponceau d'environ 40cm de diamètre a été installé dans le cours d'eau sous le chemin forestier. GPS 123, orientation nord.



IMG\_1302.JPG

Image 7. J'observe des sédiments accumulés près du ponceau du côté nord du cours d'eau. GPS 123, orientation nord.



IMG\_1304.JPG

Image 8. Vue du chemin construit sur le cours d'eau pour faire passer la machinerie. GPS 126, orientation sud-ouest.



IMG\_1353.JPG

Image 9. J'observe de l'ensemencement hydraulique dans la rive du cours d'eau qui avait été déboisé au printemps 2021. GPS 164, orientation sud-est.



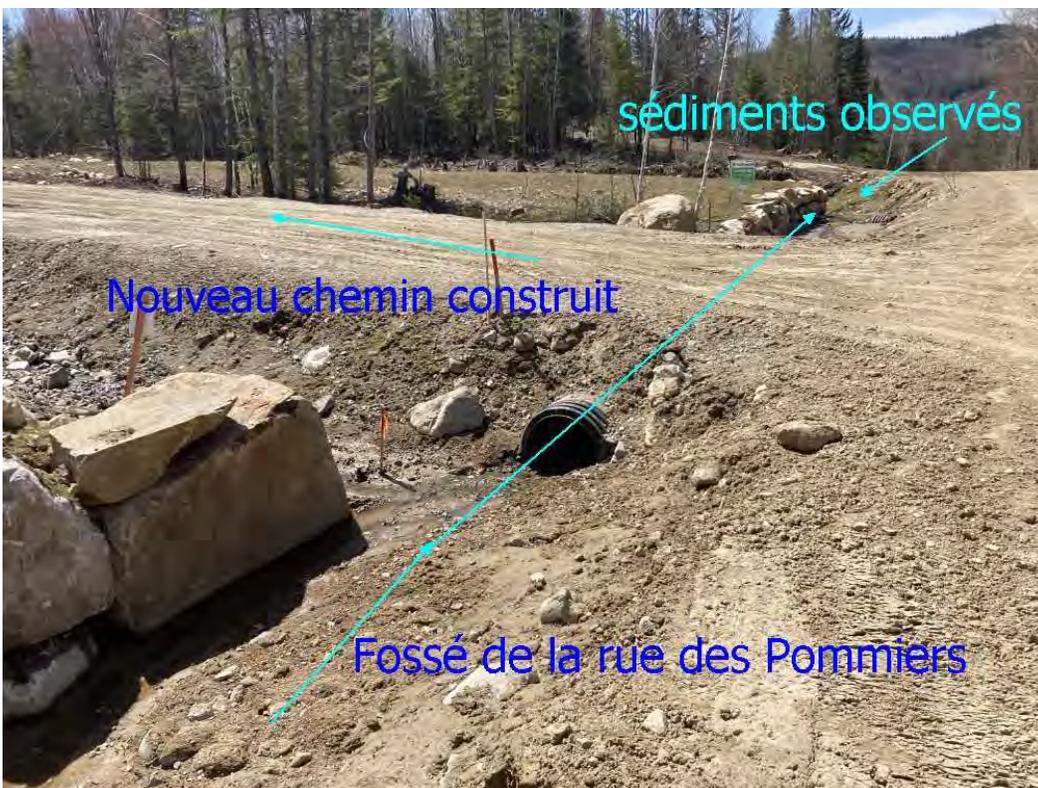
IMG\_1351.JPG

Image 10. Travaux correctifs effectués (sauf la plantation qui aura lieu en été 2022, des photos seront envoyées lorsque la plantation sera finalisée). GPS 164, orientation sud-est.



IMG\_1341.JPG

Image 11. Présence de sédiments dans le fossé qui longe la rue des Pommiers, le cours d'eau se déverse dans le fossé. GPS 163, orientation sud-ouest.



IMG\_1334.JPG

Image 12. Vue d'ensemble des fossés, nouveau chemin et rue des Pommiers. GPS 160, orientation sud-ouest.



IMG\_1349.JPG

Image 13. Le cours d'eau se déverse dans le fossé qui longe la rue des Pommiers pour ensuite passer dans un ponceau qui passe sous la rue des pommiers et se déverse dans une zone boisée et se déverse dans le lac. GPS 164, orientation nord-est.



IMG\_1337.JPG

Image 14. Dans le fossé, je constate la présence d'une grande quantité de sédiments provenant du fossé qui longe le nouveau chemin en pente construit par Gestion Pomerleau Inc. GPS 161, orientation sud-ouest.



IMG\_1343.JPG

Image 15. Les sédiments on presque recouvert le ponceau au complet (le cours d'eau se déverse dans ce ponceau qui passe sous la rue des Pommiers). Je constate la présence d'une membrane géotextile et du foin. GPS 163, orientation N/A.



IMG\_1311.JPG

Image 16. À la jonction du cours d'eau qui se déverse dans le lac (la charge du lac), et je constate la présence d'une importante quantité de sédiments. GPS 149, orientation sud.



IMG\_1316.JPG

Image 17. La base des arbustes est ensevelie par les sédiments. GPS 151, orientation nord.



IMG\_1318.JPG

Image 18. J'observe un delta de sédiments au bord du lac. GPS 150, orientation nord.



IMG\_1320.JPG

Image 19. La base des branches des arbustes ensevelies par les sédiments. GPS 153, orientation N/A.



IMG\_1314.JPG

Image 20. Il est possible d'observer en creusant un peu dans le sol les feuilles mortes de l'automne dernier provenant des arbustes sous les sédiments composés principalement de sable. GPS 148, orientation N/A.



IMG\_1330.JPG

Image 21. À environ 71m du cours d'eau se situe un autre cours d'eau qui passe sous un ponton qui traverse la rue des Pommiers pour ensuite descendre vers le lac. Aucuns sédiments observés. GPS 157, orientation nord-ouest.



IMG\_1325.JPG

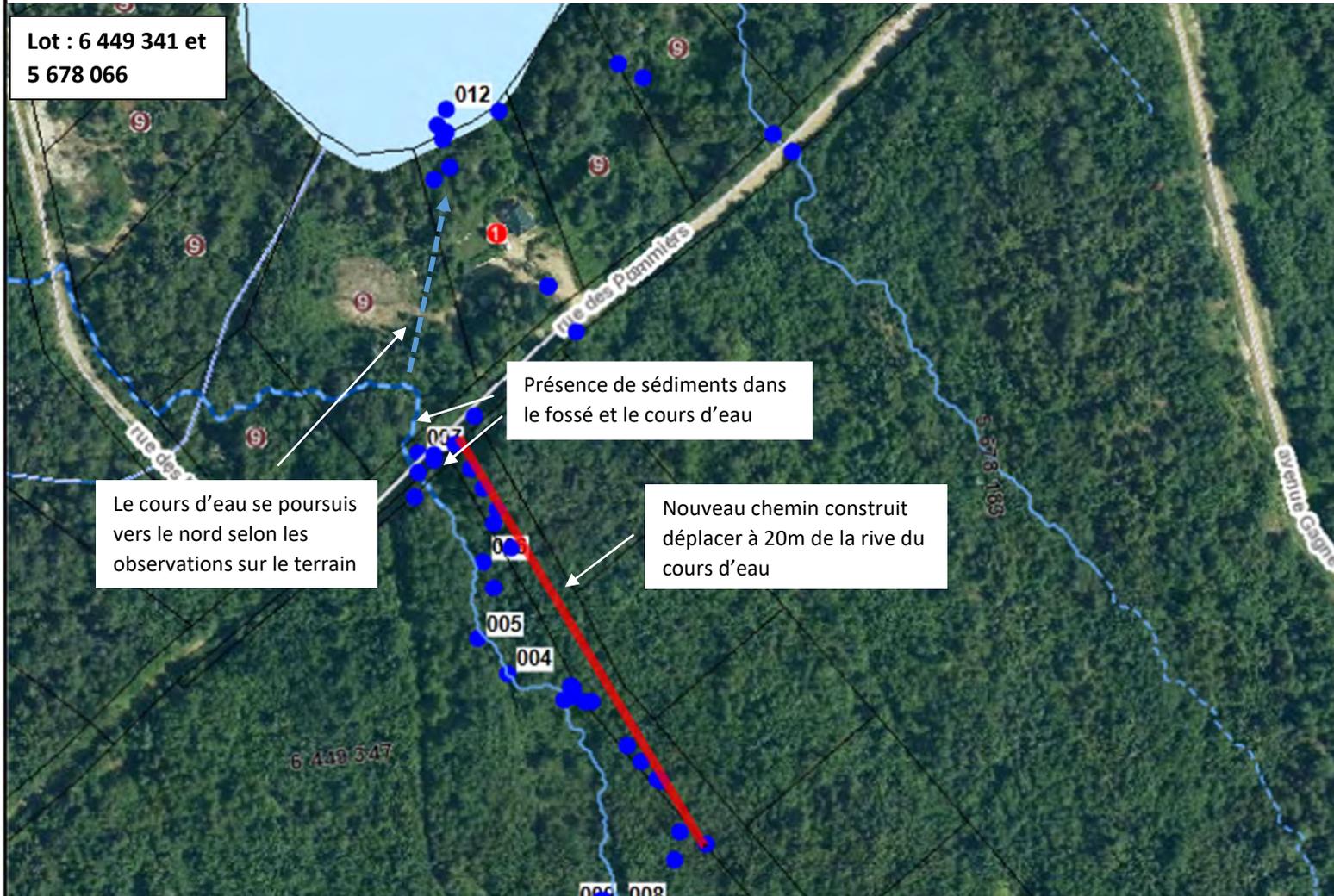
Image 22. Présence de feuilles mortes et absence de sédiments et de delta de sable dans le deuxième cours d'eau observé. Il est possible de conclure que les sédiments ne proviennent pas du fossé de la rue des Pommiers. GPS 154, orientation nord-ouest

# Carte 1 – Vue d'ensemble du secteur, émission de sédiment dans un cours d'eau et un lac

2022-05-11

7430-14-01-12086-01

Lot : 6 449 341 et  
5 678 066



- Waypoints\_11-MAI-22.gpx
- Numéros d'autoroute
- Numéros de route
- Odonymes
- ▷ Réseau routier
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:20 000
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:10 000
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:5 000
- ▷ Unités d'évaluation foncière
- Lots du cadastre rénové (Cad. Qc)
- 
- ▲ LIDAR - Lits d'écoulements potentiels
- N Permanent
- N Permanent zone de transition
- N Intermittent
- N Intermittent zone de transition
- ▲ point gps.txt
- Hydrographie BDTQ (ponctuelle)
- ▷ Hydrographie BDTQ (linéaire)
- ▷ Hydrographie BDTQ (surface)
- ▷ Hydrographie CANVEC (ponctuel)
- ▷ Hydrographie CANVEC

Échelle : 1 / 2 354



Source(s) des données :

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec.  
© Gouvernement du Québec, 2022

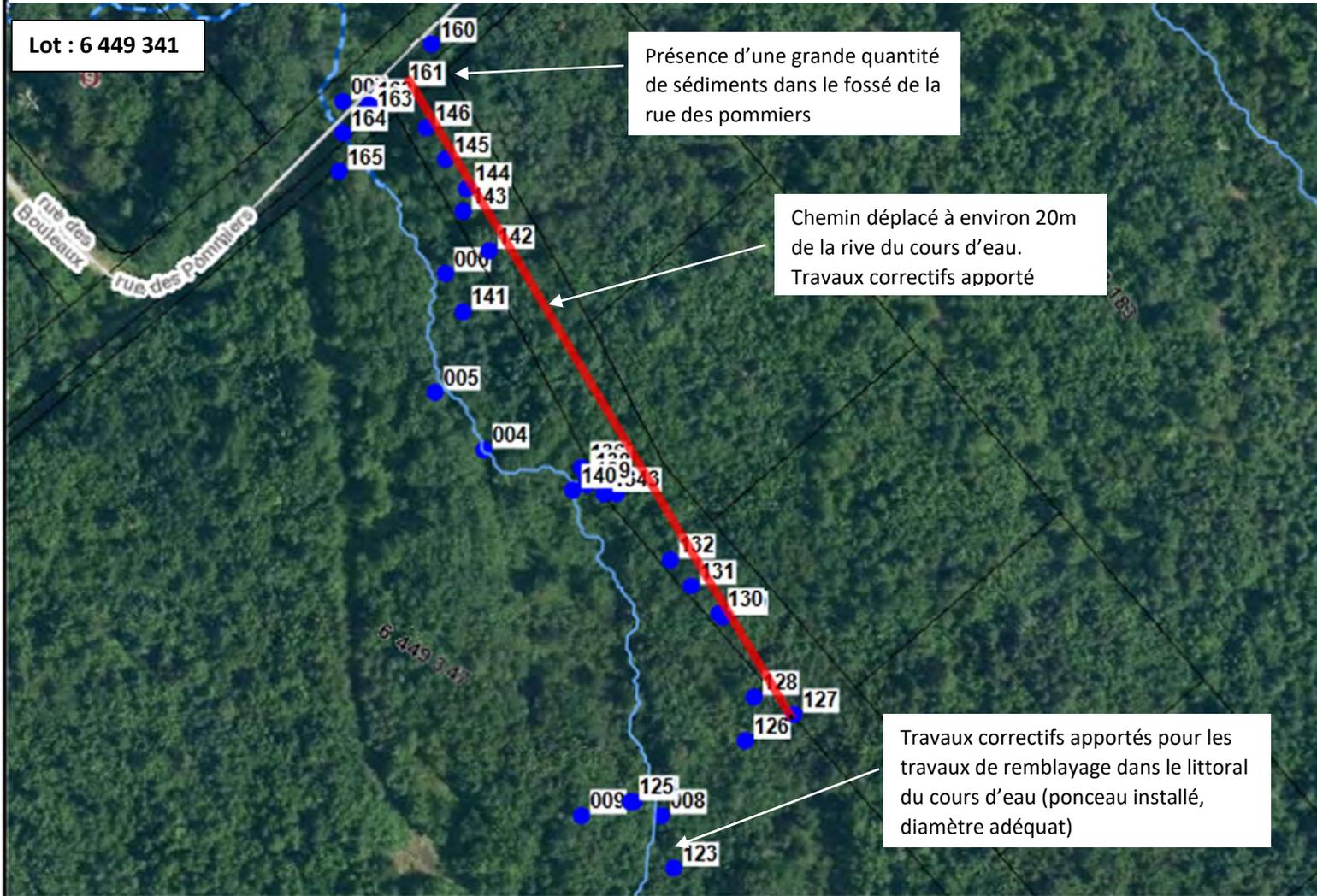
Environnement  
et Lutte contre  
les changements  
climatiques  
**Québec**

Préparé par:  
Joannie Chamberland  
Bureau de Repentigny (C)  
2022-05-24

## Carte 2 – Suivi de manquement pour travaux de remblayage dans un cours d'eau et la récolte à plus de 50% des arbres de la rive d'un cours d'eau

7430-14-01-12086-01 / 2022-05-11

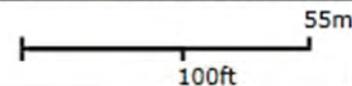
Lot : 6 449 341



- ▲ Waypoints\_11-MAI-22.gpx
- Lieux d'intervention - point
- ▷ Numéros d'autoroute
- ▷ Numéros de route
- ▷ Odonymes
- ▷ Réseau routier
- ▷ Recherche - Adresses
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:20 000
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:10 000
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:5 000
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:2 000
- ▷ Unités d'évaluation foncière
- ▷ Lots du cadastre rénové (Cad. Qc)
- ▲ LiDAR - Lits d'écoulements potentiels
- N Permanent
  - N Permanent zone de transition
  - N Intermittent
  - N Intermittent zone de transition

- ▲ point gps.txt
- Hydrographie BDTQ (ponctuelle)
- ▷ Hydrographie BDTQ (linéaire)
- ▷ Hydrographie BDTQ (surface)

Échelle : 1 / 1 492



Source(s) des données :

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec.  
© Gouvernement du Québec, 2022

Environnement  
et Lutte contre  
les changements  
climatiques  
**Québec**

Préparé par:  
Joannie Chamberland  
Bureau de Repentigny (C)  
2022-05-24

### Carte 3 – Fossé de la rue des pommiers, présence de sédiments dans le fossé et le cours d'eau

7430-14-01-12086-01

2022-05-11

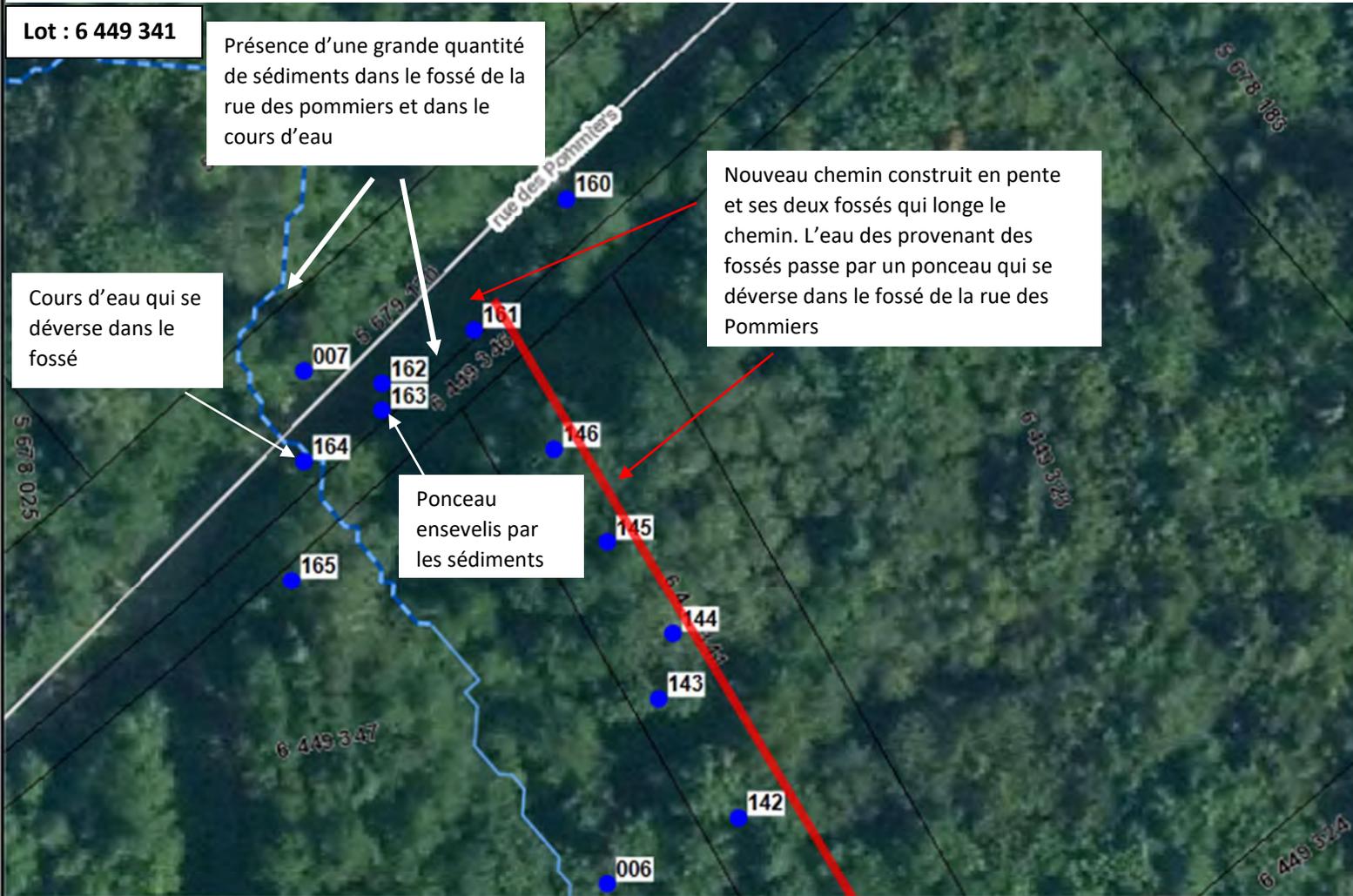
Lot : 6 449 341

Présence d'une grande quantité de sédiments dans le fossé de la rue des pommiers et dans le cours d'eau

Cours d'eau qui se déverse dans le fossé

Ponceau ensevelis par les sédiments

Nouveau chemin construit en pente et ses deux fossés qui longe le chemin. L'eau provenant des fossés passe par un ponceau qui se déverse dans le fossé de la rue des Pommiers



- ▲ Waypoints\_11-MAI-22.gpx
- Numéros d'autoroute
- Numéros de route
- Odonymes
- ▷ Réseau routier
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:20 000
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:10 000
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:5 000
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:2 000
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:1 000
- ▷ Unités d'évaluation foncière
- ▲ Lots du cadastre rénové (Cad. Qc)
- 
- ▲ LiDAR - Lits d'écoulements potentiels
- N Permanent
- N Permanent zone de transition
- N Intermittent
- N Intermittent zone de transition
- ▲ point gps.txt
- Hydrographie BDTQ (ponctuelle)
- ▷ Hydrographie BDTQ (linéaire)

Échelle : 1 / 510



Source(s) des données :

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec.  
© Gouvernement du Québec, 2022



Préparé par:  
Joannie Chamberland  
Bureau de Repentigny (C)  
2022-05-24

# Carte 4 – Présence de sédiments dans le cours d'eau et le lac

7430-14-01-12086-01

2022-05-11

Lot : 5 678 066



Waypoints\_11-MAI-22.gpx

Lieux d'intervention - point

Numéros d'autoroute

Numéros de route

Odonymes

Réseau routier

Recherche - Adresses

Numéros des lots, disponibles à 1:20 000

Numéros des lots, disponibles à 1:10 000

Numéros des lots, disponibles à 1:5 000

Numéros des lots, disponibles à 1:2 000

Unités d'évaluation foncière

Lots du cadastre rénové (Cad. Qc)

LiDAR - Lits d'écoulements potentiels

Permanente

Permanente zone de transition

Intermittente

Intermittente zone de transition

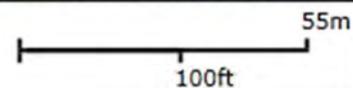
point gps.txt

Hydrographie BDTQ (ponctuelle)

Hydrographie BDTQ (linéaire)

Hydrographie BDTQ (surface)

Échelle : 1 / 1 492



Source(s) des données :

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec.

© Gouvernement du Québec, 2022

Environnement  
et Lutte contre  
les changements  
climatiques

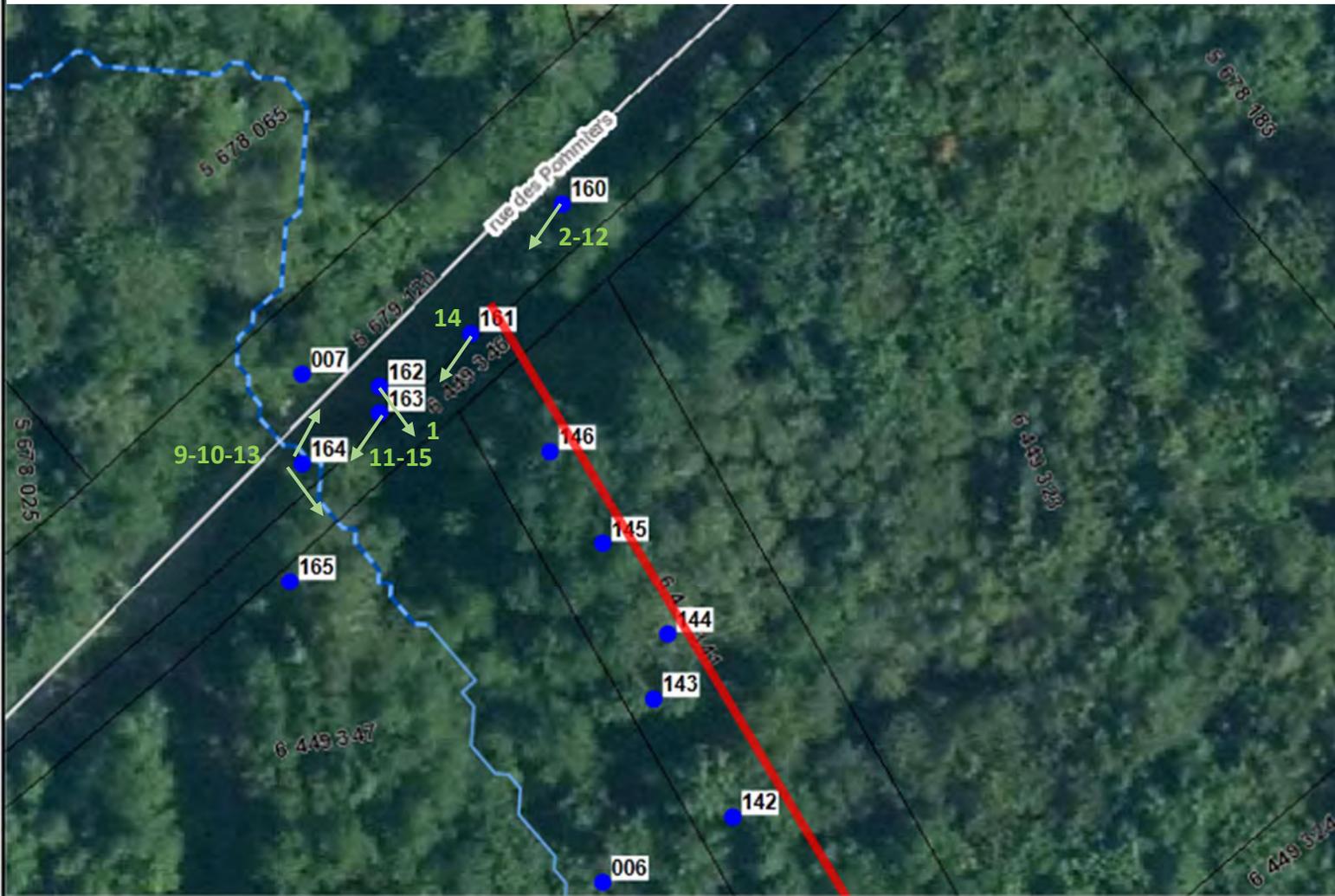
Québec

Préparé par:  
Joannie Chamberland  
Bureau de Repentigny (C)  
2022-05-24

Carte 5 – Photo angle de prise de vue

2022-05-11

7430-14-01-12086-01



- ▲ Waypoints\_11-MAI-22.gpx
- Numéros d'autoroute
- Numéros de route
- Odonymes
- ▷ Réseau routier
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:20 000
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:10 000
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:5 000
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:2 000
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:1 000
- ▷ Unités d'évaluation foncière
- Lots du cadastre rénové (Cad. Qc)
- ▲ LiDAR - Lits d'écoulements potentiels
- ▲ Permanent
- ▲ Permanent zone de transition
- ▲ Intermittent
- ▲ Intermittent zone de transition
- ▲ point gps.txt
- Hydrographie BDTQ (ponctuelle)
- ▷ Hydrographie BDTQ (linéaire)

Échelle : 1 / 510



Source(s) des données :

1 Photos et angle de prise de vue

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec.

© Gouvernement du Québec, 2022

Environnement  
et Lutte contre  
les changements  
climatiques

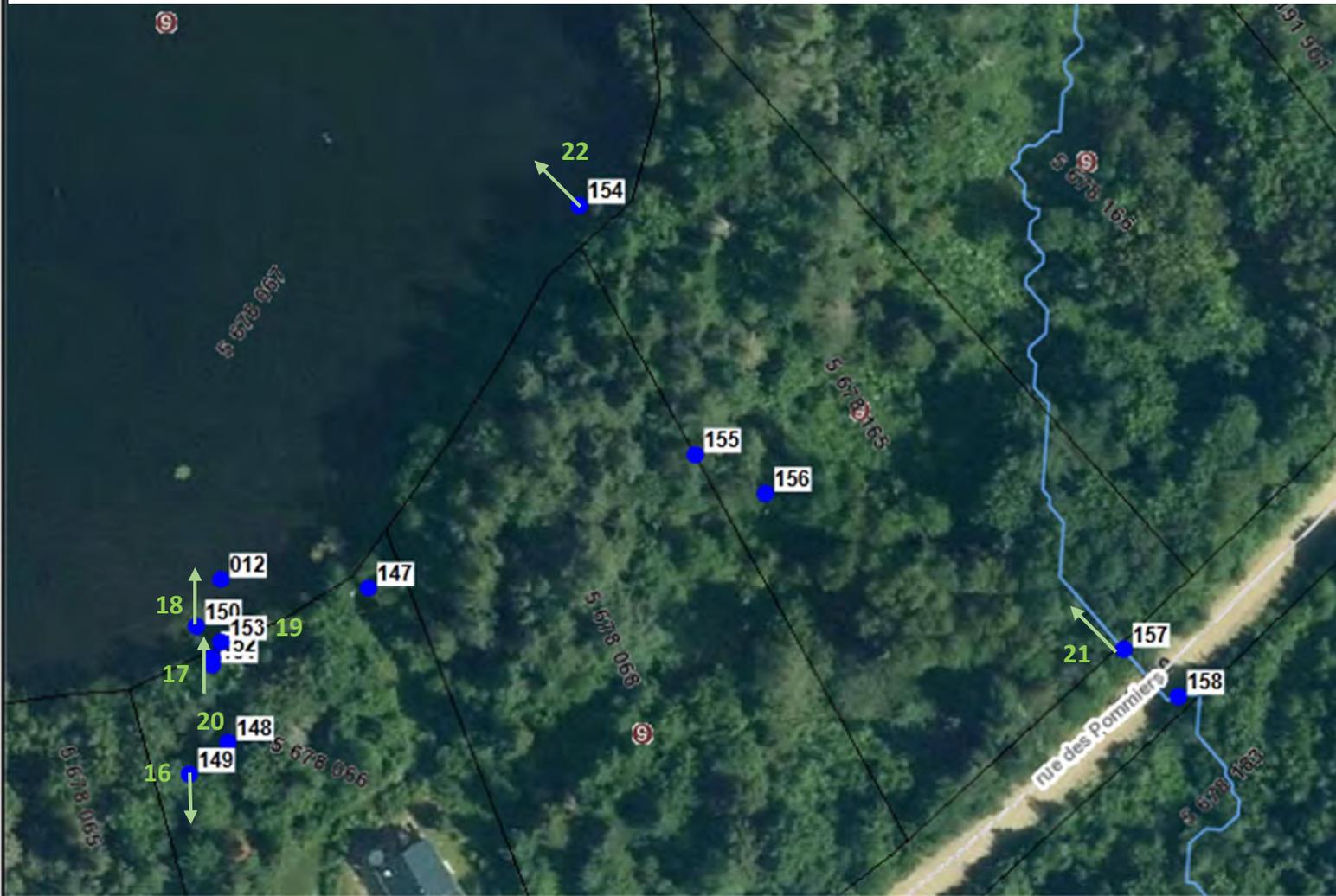
Québec

Préparé par:  
Joannie Chamberland  
Bureau de Repentigny (C)  
2022-05-24

Carte 5 – Photo angle de prise de vue #2

2022-05-11

7430-14-01-12086-01



- ▲ Waypoints\_11-MAI-22.gpx
- Numéros d'autoroute
- Numéros de route
- Odonymes
- ▷ Réseau routier
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:20 000
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:10 000
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:5 000
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:2 000
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:1 000
- ▷ Unités d'évaluation foncière
- ▲ Lots du cadastre rénové (Cad. Qc)
- 
- ▲ LiDAR - Lits d'écoulements potentiels
- N Permanent
- N Permanent zone de transition
- N Intermittent
- N Intermittent zone de transition
- ▲ point gps.txt
- Collection orthophotos
- ▷ Frontières du Québec

Échelle : 1 / 852



Source(s) des données :

1 Photos et angle de prise de vue

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec.

© Gouvernement du Québec, 2022

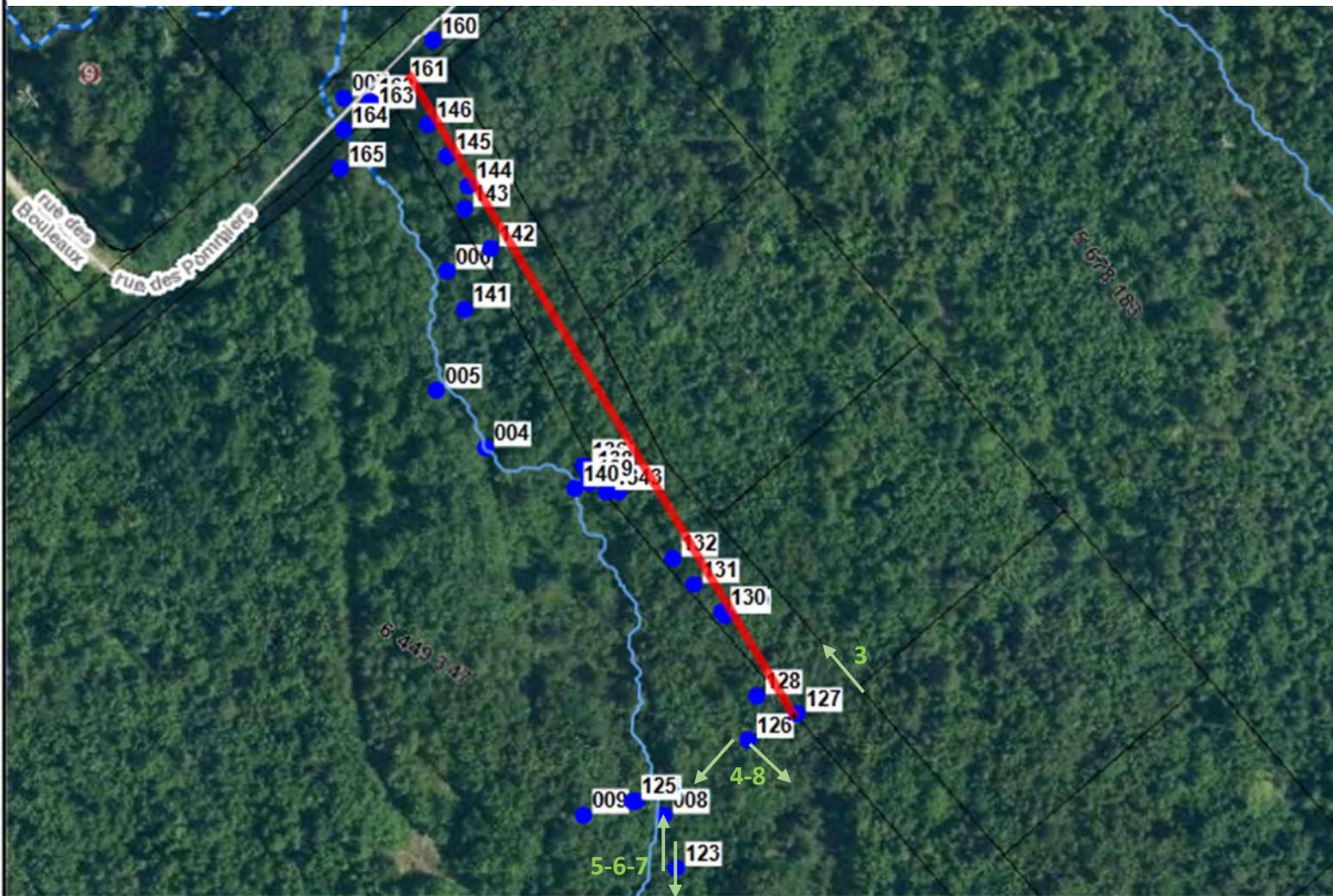


Préparé par:  
Joannie Chamberland  
Bureau de Repentigny (C)  
2022-05-24

### Carte 5 – Photo angle de prise de vue #3

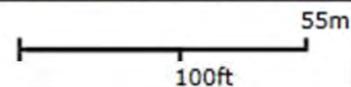
2022-05-11

7430-14-01-12086-01



- ▲ Waypoints\_11-MAI-22.gpx
- 
- ▷ Lieux d'intervention - point
- Numéros d'autoroute
- Numéros de route
- Odonymes
- ▷ Réseau routier
- ▷ Recherche - Adresses
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:20 000
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:10 000
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:5 000
- ▷ Numéros des lots, disponibles à 1:2 000
- ▷ Unités d'évaluation foncière
- ▷ Lots du cadastre rénové (Cad. Qc)
- ▲ LiDAR - Lits d'écoulements potentiels
- N Permanent
- N Permanent zone de transition
- N Intermittent
- N Intermittent zone de transition
- ▲ point gps.txt
- Hydrographie BDTQ (ponctuelle)
- ▷ Hydrographie BDTQ (linéaire)
- ▷ Hydrographie BDTQ (surface)

Échelle : 1 / 1 492



Source(s) des données :

1 Photos et angle de prise de vue

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec.

© Gouvernement du Québec, 2022

Environnement  
et Lutte contre  
les changements  
climatiques  
**Québec**

Préparé par:  
Joannie Chamberland  
Bureau de Repentigny (C)  
2022-05-24

53-54

53-54

## Rechercher une entreprise au registre

### État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises

Renseignements en date du 2021-06-01 15:13:13

#### État des informations

##### Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1143719566
Nom	GESTION POMERLEAU INC.

##### Adresse du domicile

Adresse	490 imp. de la Rivière S Saint-Roch-de-l'Achigan (Québec) J0K3H0 Canada
---------	---

##### Adresse du domicile élu

Nom de famille	Pomerleau
Prénom	Laurent

Adresse	490 imp. de la Rivière S Saint-Roch-de-l'Achigan (Québec) J0K3H0 Canada
---------	---

##### Immatriculation

Date d'immatriculation	1995-03-16
Statut	Immatriculée
Date de mise à jour du statut	1995-03-16
Date de fin d'existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

##### Forme juridique

Forme juridique	Société par actions ou compagnie
Date de la constitution	1976-09-23 Constitution

Régime constitutif	QUÉBEC : Loi sur les compagnies, Partie 1 (RLRQ, C. C-38)
Régime courant	QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1)

### Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2021-01-07
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2021-01-07 2020
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2021	2022-07-01
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2020	2021-07-01

### Faillite

L'entreprise n'est pas en faillite.

### Fusion et scission

Aucune fusion ou scission n'a été déclarée.

### Continuation et autre transformation

La personne morale a fait l'objet d'une continuation.

Loi applicable	QUÉBEC : Loi sur les compagnies partie 1A, RLRQ, C. C-38
Date de la continuation ou autre transformation	1991-12-04

### Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

### Activités économiques et nombre de salariés

#### 1<sup>er</sup> secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	7215
Activité	Sociétés de portefeuille (holdings)
Précisions (facultatives)	SOCIÉTÉS DE PORTEFEUILLE (HOLDINGS)

#### 2<sup>e</sup> secteur d'activité

Aucun renseignement n'a été déclaré.

### Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec

Aucun

## Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants et fondé de pouvoir

### Actionnaires

#### Premier actionnaire

Le premier actionnaire n'est pas majoritaire.

Nom	Fiducie Lucien Pomerleau
Adresse	486 imp. de la Rivière S Saint-Roch-de-l'Achigan (Québec) J0K3H0 Canada

#### Deuxième actionnaire

Nom	Fiducie Laurent Pomerleau
Adresse	490 imp. de la Rivière S Saint-Roch-de-l'Achigan (Québec) J0K3H0 Canada

### Convention unanime des actionnaires

Il n'existe pas de convention unanime des actionnaires.

### Liste des administrateurs

Nom	POMERLEAU, LAURENT
Date du début de la charge	
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Secrétaire
Adresse	490 imp. de la Rivière S Saint-Roch-de-l'Achigan (Québec) J0K3H0 Canada

Nom	POMERLEAU, LUCIEN
Date du début de la charge	
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Président
Adresse	486 imp. de la Rivière S Saint-Roch-de-l'Achigan (Québec) J0K3H0 Canada

### Dirigeants non membres du conseil d'administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d'administration n'a été déclaré.

### Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

**Administrateurs du bien d'autrui**

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

**Établissements**

Aucun établissement n'a été déclaré.

**Documents en traitement**

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

**Index des documents****Documents conservés**

Type de document	Date de dépôt au registre
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2020	2021-01-07
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2019	2020-01-16
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2018	2019-01-10
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2017	2018-01-10
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2016	2017-01-18
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2015	2016-01-07
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2014	2015-01-08
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2013	2014-01-09
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2012	2013-05-23
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2011	2012-01-16
Déclaration annuelle 2010	2011-12-05
État et déclaration de renseignements 2009	2010-06-14
État et déclaration de renseignements 2008	2009-07-16
État et déclaration de renseignements 2007	2008-07-18
État et déclaration de renseignements 2006	2007-10-25
Déclaration annuelle 2005	2006-01-12
Déclaration annuelle 2004	2005-01-10
Déclaration annuelle 2003	2003-12-11
Déclaration annuelle 2002	2002-11-27
Déclaration annuelle 2001	2001-11-16
Déclaration annuelle 2000	2000-12-23
Déclaration annuelle 1999	1999-11-20
Déclaration annuelle 1998	1999-02-18
Déclaration annuelle 1997	1998-01-21
Déclaration annuelle 1996	1997-01-22
Déclaration annuelle 1995	1995-12-07
Déclaration d'immatriculation	1995-03-16

**Index des noms**

Date de mise à jour de l'index des noms 1976-09-23

**Nom**

<b>Nom</b>	<b>Versions du nom dans une autre langue</b>	<b>Date de déclaration du nom</b>	<b>Date de déclaration du retrait du nom</b>	<b>Situation</b>
GESTION POMERLEAU INC.		1976-09-23		En vigueur

**Autres noms utilisés au Québec**

Aucun autre nom utilisé au Québec n'a été déclaré.



© Gouvernement du Québec

23-24

23-24



## COMPTE-RENDU APPEL LIGNE UE

# Intervention SAGO (UE) : 301603151  
7110-14-22-62065-019

# C.R. COG : 14-UE-S-220502-87

Signalement rattaché à (# C.R. COG) :

ALERTE Ligne UE  ou Ligne COG

Date de l'appel au COG : 2022-05-02

Heure réception appel : 17:49

Reçu par : Alexandra Ouimet

Date de l'évènement : 2022-05-02

Heure de l'évènement : AM

Remarque(s) :

### LOCALISATION DE L'ÉVÈNEMENT

Nom de la ville : Saint-Côme

Adresse de l'évènement :

Précision sur la localisation (point de repère) :

N° de la ville : 62065

53-54

-73.83397064, 46.26382147

Milieu touché

Présence de cours d'eau à proximité :

1 : eau

2 :

3 :

4 :

Non  / Oui  Si oui, nom(s) :

Précisions milieu touché :

### TYPE D'ÉVÈNEMENT

Type d'évènement : Plainte - Travaux non autorisés en milieu hydrique

Autre :

Situation maîtrisée : Oui

Non (Risque d'aggravation)

Précisions :

Description sommaire de l'évènement : Un promoteur a fait un développement et décidé de faire son chemin dans le ruisseau qui alimentait leur lac. Ils ont fait une plainte écrite à l'environnement. Le promoteur a dû refaire le chemin et le sable retombe dans le ruisseau et le lac. Le sable remplit le lac. Environ 1 pi de sable s'est ajouté (photos disponibles). Avec la fonte des neiges, le sable se déverse dans le lac Gagné. Le promoteur est Lucien Pomerleau, dans le domaine des pommiers.

Intervenants sur place ou appelés (pompiers, policiers, récupérateurs, signaleurs, Ministère, etc.) :

### PRODUIT(S) EN CAUSE

Produit(s) en cause :

Détail :

Qté déversée :

Qté réservoir (si connu) :

Produit(s) en cause :

Détail :

Qté déversée :

Qté réservoir (si connu) :

Produit(s) en cause :

Détail :

Qté déversée :

Qté réservoir (si connu) :

Produit(s) en cause (autres) :

Qté déversée :

Qté réservoir (si connu) :

Remarque (produit(s) en cause et quantité(s)) :

### COORDONNÉES

Nom interlocuteur (signalement) :  
53-54

Fonction : Citoyen

N° de : 53-54

Organisme :

Adresse :

N° de téléphone : #

Nom personne à rappeler :  
ou IDEM à précédant  53-54

Fonction : citoyenne 53-54

N° de téléphone : 53-54

Organisme :

Adresse :

N° de téléphone : #

Nom du responsable présumé de l'urgence  
(si différent) : Lucien Pomerleau (personne  
ou cie)

Adresse :

N° de téléphone : (514) 237-3566 #

### SIGNALEMENT TRANSFÉRÉ EN : IMMÉDIAT / DIFFÉRÉ

N° de région : 14

Heure d'alerte à l'intervenant de garde UE : 17:58

Nom de l'intervenant de garde UE : Alexandre Giroux

Heure du retour d'appel :

Commentaires :

Traitement du cas par le COG terminé à (heure) : 18:04

### SECTION À L'USAGE D'UE SEULEMENT

Intervention :

Signalement  Téléphonique  Terrain

Dossier transféré au CCEQ, secteur : Hydrique et naturel

Dossier transféré autre secteur :

Commentaires : Je communique avec la citoyenne. Elle me remet des photos où je constate la présence d'un delta de sable dans un lac. J'informe la citoyenne qu'il n'y aura pas d'intervention d'urgence ce soir puisqu'il ne sera pas possible de constater un entrainement de sédiment dans l'obscurité.

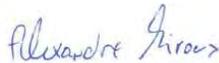
J'informe la citoyenne que je vais contacter l'inspectrice au dossier et m'assurer qu'une intervention rapide soit faite par l'inspectrice ou bien je vais intervenir si elle n'est pas disponible.

2022-05-03 :

Joannie Chamberland, inspectrice au dossier, m'informe qu'elle sera en mesure d'intervenir rapidement à cet endroit. Fin de l'intervention d'Urgence-Environnement

Les photos reçues de la part de la citoyenne sont déposées sur le répertoire : T:\Commun\Urgences\_Albums\Rapports finaux de suivi d'urgence\DR14\62065\_Saint-Côme\7110-14-2262065-019 St-Côme

Signature intervenant UE : \_\_\_\_\_



Date : 2022-05-03

Alexandre Giroux

Commentaires :

Signature coordonnateur UE : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**(Aucun objet)**

**53-54**

Ven 2022-05-06 17:43

À : Chamberland, Joannie <Joannie.Chamberland@environnement.gouv.qc.ca>

 1 pièces jointes (10 Mo)

IMG\_0937.MOV;

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

En voilà d'autre

































Envoyé de mon iPhone

## Suite

53-54

Ven 2022-05-06 17:47

À : Chamberland, Joannie <Joannie.Chamberland@environnement.gouv.qc.ca>

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

























Envoyé de mon iPhone

**Planche contact des photographies**

7430-14-01-12086-01



*IMG\_1300.JPG*  
Image 1.



*IMG\_1301.JPG*  
Image 2.



*IMG\_1302.JPG*  
Image 3.



*IMG\_1303.JPG*  
Image 4.



*IMG\_1304.JPG*  
Image 5.



*IMG\_1305.JPG*  
Image 6.



*IMG\_1306.JPG*  
Image 7.



*IMG\_1307.JPG*  
Image 8.



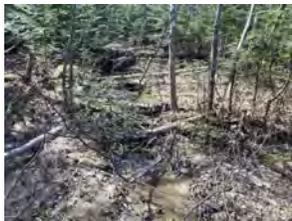
*IMG\_1308.JPG*  
Image 9.



*IMG\_1309.JPG*  
Image 10.



*IMG\_1310.JPG*  
Image 11.



*IMG\_1311.JPG*  
Image 12.



*IMG\_1312.JPG*  
Image 13.



*IMG\_1313.JPG*  
Image 14.



*IMG\_1314.JPG*  
Image 15.



*IMG\_1315.JPG*  
Image 16.



*IMG\_1316.JPG*  
Image 17.



*IMG\_1317.JPG*  
Image 18.



*IMG\_1318.JPG*  
Image 19.



*IMG\_1319.JPG*  
Image 20.



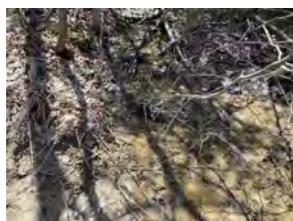
*IMG\_1320.JPG*  
Image 21.



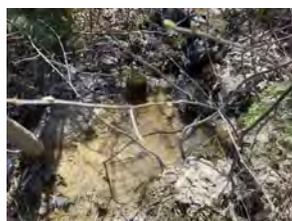
*IMG\_1321.JPG*  
Image 22.



*IMG\_1322.JPG*  
Image 23.



*IMG\_1323.JPG*  
Image 24.



*IMG\_1324.JPG*  
Image 25.

**Planche contact des photographies**

7430-14-01-12086-01



*IMG\_1325.JPG*  
Image 26.



*IMG\_1326.JPG*  
Image 27.



*IMG\_1327.JPG*  
Image 28.



*IMG\_1328.JPG*  
Image 29.



*IMG\_1329.JPG*  
Image 30.



*IMG\_1330.JPG*  
Image 31.



*IMG\_1331.JPG*  
Image 32.



*IMG\_1332.JPG*  
Image 33.



*IMG\_1333.JPG*  
Image 34.



*IMG\_1334.JPG*  
Image 35.



*IMG\_1335.JPG*  
Image 36.



*IMG\_1336.JPG*  
Image 37.



*IMG\_1337.JPG*  
Image 38.



*IMG\_1338.JPG*  
Image 39.



*IMG\_1339.JPG*  
Image 40.



*IMG\_1340.JPG*  
Image 41.



*IMG\_1341.JPG*  
Image 42.



*IMG\_1342.JPG*  
Image 43.



*IMG\_1343.JPG*  
Image 44.



*IMG\_1344.JPG*  
Image 45.



*IMG\_1345.JPG*  
Image 46.



*IMG\_1346.JPG*  
Image 47.



*IMG\_1347.JPG*  
Image 48.



*IMG\_1348.JPG*  
Image 49.



*IMG\_1349.JPG*  
Image 50.

**Planche contact des photographies**

7430-14-01-12086-01



*IMG\_1350.JPG*  
Image 51.



*IMG\_1351.JPG*  
Image 52.



*IMG\_1352.JPG*  
Image 53.



*IMG\_1353.JPG*  
Image 54.



*IMG\_1354.JPG*  
Image 55.



*IMG\_1355.JPG*  
Image 56.



*IMG\_1356.JPG*  
Image 57.



*IMG\_1357.JPG*  
Image 58.



*IMG\_1358.JPG*  
Image 59.

23-24

23-24

23-24

23-24

23-24

23-24

23-24

23-24

23-24

23-24

23-24

23-24

23-24

23-24

23-24

23-24

23-24

23-24

23-24

23-24

23-24

23-24



Repentigny, le 6 juin 2022

## AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Gestion Pomerleau inc.  
490, rang de la Rivière Sud  
Saint-Roch-de-l'Achigan (Québec) J0K 3H0

N/Réf. : 7430-14-01-12086-01  
402142498

**Objet : Rejet de sédiments dans un cours d'eau et dans le lac Gagné sur le lot 5 678 066 près de la rue des Pommiers à Saint-Côme**

Madame, Monsieur,

Lors de l'inspection réalisée le 11 mai 2022 par une inspectrice de notre direction régionale, nous avons constaté le manquement suivant :

- Avoir rejeté un contaminant, soit des sédiments, dont la présence dans l'environnement est susceptible de porter atteinte à la vie, à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain, de causer du dommage ou de porter autrement préjudice à la qualité de l'environnement, aux écosystèmes, aux espèces vivantes ou aux biens.

Loi sur la qualité de l'environnement, article 20 al. 2 partie 2

### **Correctifs à prendre pour remédier à la situation**

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ce manquement.

Nous vous demandons aussi de nous transmettre d'ici le 3 juillet 2022 un plan des mesures correctives qui ont été ou qui seront mises en oeuvre pour vous conformer à la loi. Prenez note que certains correctifs pourraient exiger une autorisation préalable du Ministère.

... 2

## Mesures administratives ou judiciaires

Par la présente, nous vous avisons que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner le ou les manquements constatés, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

Si un avis de non-conformité vous a déjà été notifié par le passé, nous vous avisons par la présente que cela sera pris en considération dans toute décision relative à l'utilisation de toute mesure administrative ou judiciaire dont l'imposition d'une sanction administrative pécuniaire. Une telle sanction pourrait vous être imposée pour un manquement à la Loi sur certaines mesures permettant d'appliquer les lois en matière d'environnement et de sécurité des barrages (LMA) ou aux lois concernées par celle-ci. En vertu de l'article 21 de la LMA, cette sanction serait de :

- 10 000 \$ - Loi sur la qualité de l'environnement, article 20 al. 2 partie 2

## Communication avec le Ministère

Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec Mme Joannie Chamberland au 438-824-2055 ou à l'adresse courriel [joannie.chamberland@environnement.gouv.qc.ca](mailto:joannie.chamberland@environnement.gouv.qc.ca).

De plus, pour obtenir plus d'informations sur les critères généraux guidant l'application des mesures administratives ou judiciaires, vous pouvez consulter le Cadre général d'application des sanctions administratives pécuniaires qui est disponible sur le site Web du Ministère (<http://www.environnement.gouv.qc.ca/lqe/renforcement/index.htm>).

FB/jc



Francis Boulanger  
Chef d'équipe par intérim  
Secteurs hydrique, agricole et pesticides